Parc naturel régional de l'Avesnois

Guide technique du patrimoine bâti

La Plaine de la Sambre

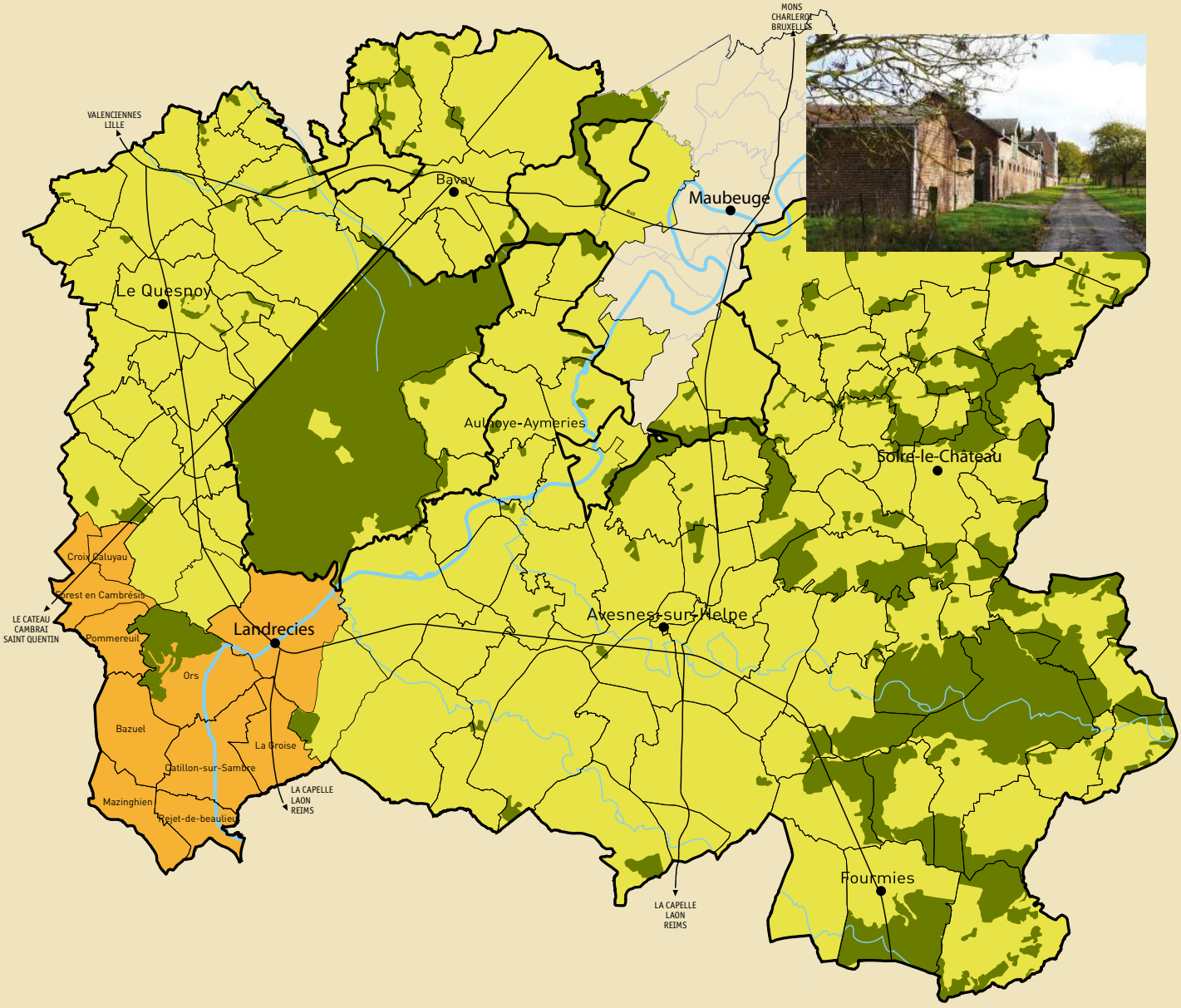

Rédaction, illustrations et photographies : Parc naturel régional de l'Avesnois (Corinne Bury - Thibault Roy - Emmanuel Cazier - Marc Grzenski - Grégory Rolland), CAUE (Anne Braquet - Claire Dewisme - Christophe Rouvres), Conseil Régional Nord - Pas de Calais (Karine Girard - Hubert Bouvet) ; Photographies aériennes 1998 SMPNPA - Extrait BD Carto ®IGN - Carte Etat Major©IGN - 2005 - Autorisation n°60.05092 - Document réalisé en décembre 2014 - copie et reproduction interdites

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

Nord le Département

caue NORD

Le patrimoine bâti

Panorama historique du Hainaut

L'Avesnois est une région frontalière, terre de conflits mais aussi d'échanges économiques et culturels. Cette histoire se lit encore dans le paysage tout comme dans certains éléments du patrimoine bâti. Ce panorama historique retrace l'histoire frontalière de la région du Hainaut dont l'Avesnois fait partie.

A l'époque romaine, la terre de Hainaut était occupée par les Nerviens, peuplade d'origine celte. Le Hainaut formait alors le «Pagus Nerviorum». Le traité de Verdun de 843 prit certes l'Escaut comme limite entre le royaume des Francs et la Lotharingie, mais l'existence politique du Hainaut ne commence réellement qu'en 870 avec la naissance de la dynastie des comtes de Hainaut, dont le titre devient héréditaire en 911 avec Régnier au Long-Col.
Situé à la frontière du monde germanique et du monde latin, le comté de Hainaut connaît successivement deux rapprochements avec le comté de Flandre aux XI^e^ et XII^e^ siècles. Cependant en 1246, l'arbitrage du roi de France Saint Louis dans la querelle des Avesnes et des Dampierre scelle la séparation des deux comtés, qui sera définitive en 1278. Ce n'est qu'au XV^e^ siècle, en 1433, que leurs destinées se rejoindront à nouveau, mais au sein cette fois d'une réalité politique beaucoup plus vaste : les Pays-Bas bourguignons de Philippe le Bon.
A la mort de Marie de Bourgogne en 1482, le Hainaut passe successivement à la maison des Habsbourg d'Autriche (Maximilien puis Charles-Quint) et d'Espagne (Philippe II à partir de 1555).
Les campagnes de Louis XIV et le traité des Pyrénées en 1659 marquent le début de son démembrement. Les traités d'Aix-la-Chapelle (1668), puis de Nimègue (1678) confirment son morcellement. Vers la fin du XVII^e^ siècle, le roi de France tente même son annexion globale. Mais, en 1713, par le traité d'Utrecht, la séparation est consommée entre la partie méridionale du Hainaut (Valenciennes, Maubeuge, Avesnes), rattachée à la France, et sa partie septentrionale (Mons, Ath, Lessines), attribuée à l'Autriche. La frontière franco-belge actuelle commence alors à se dessiner.

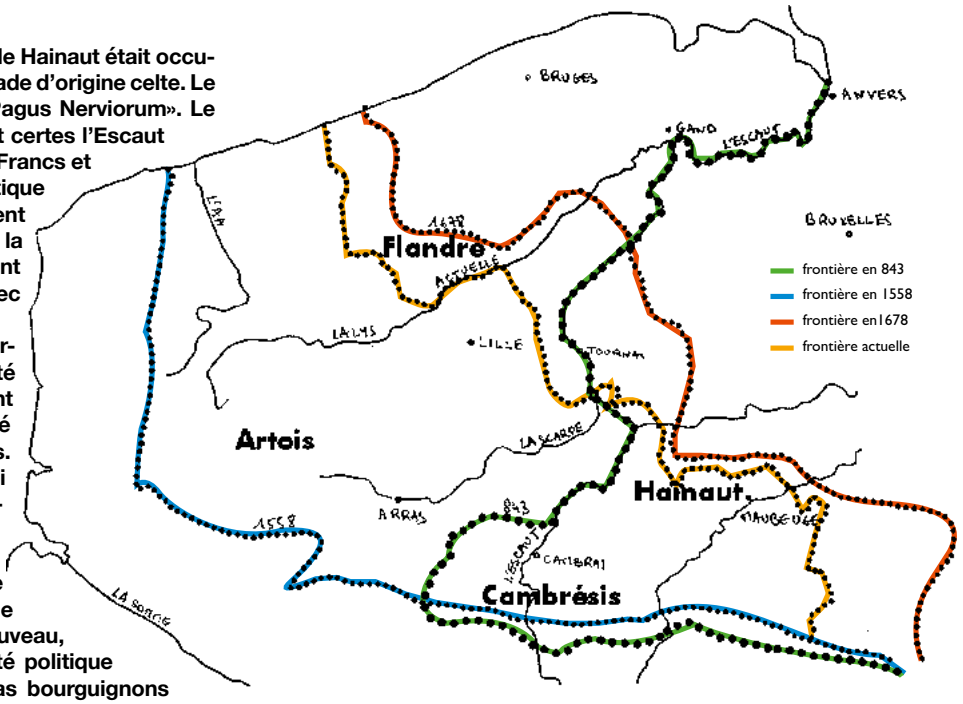

Les idéaux de la Révolution française atteignent assez rapidement le Hainaut qui à partir de 1794 bascule dans son ensemble sous domination française. Il porte alors le nom de «Département de Jemmapes».
A la fin de l'Empire napoléonien, en 1815, la partie septentrionale est finalement rattachée à la Hollande et ce jusqu'à la Révolution belge de 1830. A cette date, le «Hainaut» proprement dit devient une des neuf provinces du Royaume de Belgique, tandis qu'en France, il correspond désormais aux deux arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes, dans le département du Nord.

Sources : DE RYCKE Jean-Pierre, CAUCHETEUX Philippe, BRINDELBETH Sophie, Hainaut (collection Connaissance du bâti ancien en Europe du Conseil de l'Europe), Limoges, Centre d'impression, 1992, p. 26.

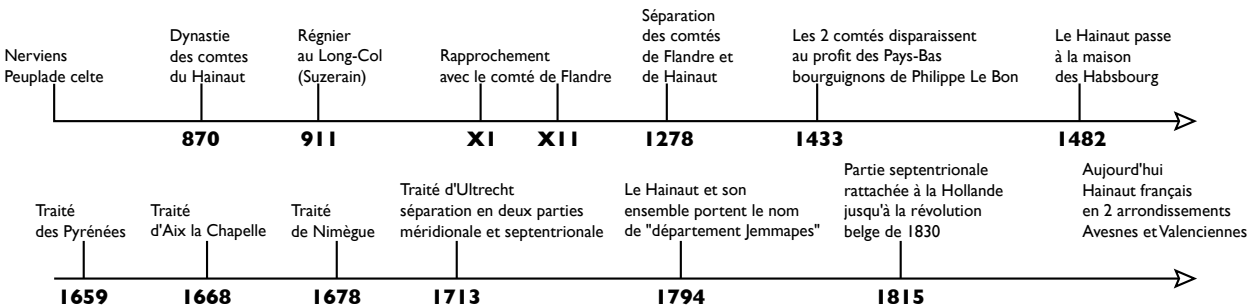

Parc naturel régional de l'Avesnois

Le patrimoine bâti
La Plaine de la Sambre

Glossaire

AISSELIER : lien de renfort, souvent courbe, entre une pièce de charpente verticale ou oblique et une pièce horizontale.

ALLÈGE : pan de mur situé sous l'embrasure d'une fenêtre et allant jusqu'au sol. L'appui de fenêtre est une partie de l'allège.

AURÉOLE BOCAGÈRE : couronne bocagère ceinturant un ensemble bâti.

BANAL : soumis au droit de ban, taxe perçue par le seigneur en contrepartie de l'utilisation obligatoire de l'équipement, généralement four, moulin ou pressoir, qu'il construit et entretient pour l'ensemble de la communauté villageoise.

BARDEAU : courte planchette de bois utilisée en recouvrement (c'est-à-dire que celle du dessus recouvre une partie de celle du dessous) et fixée sur une ossature elle-même posée sur le mur ou le toit, pour réaliser le parement d'un mur ou une toiture.

BÂTI ÉTIRÉ : structure généralement d'origine rurale, composée d'une succession de bâtiments le long d'un axe, disposés de manière lâche mais régulière en alternance avec des espaces agricoles.

CLIN : bardeau de grande taille, utilisé en recouvrement pour réaliser le parement d'un mur.

CORDON BÂTI : structure bâtie dense organisée de part et d'autre d'un axe. Apparaît comme une évolution du bâti étiré dû au comblement des dents creuses par de nouvelles constructions.

CORNICHE : ensemble de moulures en surplomb les unes des autres, disposées horizontalement ou en arc de cercle, couronnant l'élévation d'une façade.

CHAÎNE : partie verticale ou horizontale d'un mur, construit avec des éléments de taille, de forme ou de mise en œuvre différentes de ceux du reste du mur, voire même avec d'autres matériaux.

CHAÎNE HARPÉE : chaîne présentant, en alternance régulière, des éléments de tailles différentes.

ÉCART : groupement élémentaire de quelques habitations sans autonomie administrative, situé en milieu rural.

ENTABLEMENT : partie sommitale horizontale d'une élévation.

ESSENTAGE : revêtement en matériaux de couverture (généralement bardeaux ou ardoises) d'une paroi verticale.

ESSARTAGE : synonyme de défrichement de la forêt. Le bocage d'essartage issu du défrichement des lisières est composé de hautes-tiges forestières et densifié par des espèces arbustives locales.

EXTENSION URBAINE : prolongement bâti solidaire du noyau, d'époque plus tardive et de structure différente.

INTERFLUVE : relief séparant deux vallées.

ISOLÉ : bâtiment unique ou bâtiment et ses parties constituantes, éloigné de toute autre construction.

MUR BAHUT : mur bas portant une arcature, une grille ou un pan de bois.

NOYAU : partie principale d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (église, mairie…).

OPENFIELD (paysage ouvert) **:** paysage agraire à champs ouverts, sans clôture et sans haie.

PARTIES CONSTITUANTES : principaux éléments composant un édifice et permettant de préciser ses fonctions (exemple : une grange pour une ferme, des dépendances pour une maison de maître).

PLAINE : étendue sans relief, ou avec des reliefs très peu accentués, où les cours d'eau ne sont pas encaissés, ce qui la distingue des plateaux.

RIOT : rivière temporaire.

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS · Nord le Département · caue NORD

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti

1 - la méthode

Le patrimoine bâti d'une région est fortement influencé par les données géographiques, écologiques, historiques et socio-économiques du territoire. Dans le département du Nord, et dans l'Avesnois en particulier, ces données ont déjà permis de qualifier les paysages (grand pays, grands paysages, entités paysagères, unités paysagères) dans le cadre de la politique paysagère (Trame Verte) du Conseil Général du Nord.

C'est sur cette forte corrélation entre paysages et bâti que repose la méthode du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Parc de l'Avesnois.

2 - les objectifs

- améliorer la connaissance du patrimoine bâti du Parc afin de mieux le gérer, le préserver et le mettre en valeur
- valoriser la diversité paysagère et patrimoniale du territoire
- sensibiliser, informer et impliquer les acteurs locaux afin qu'ils se réapproprient leur patrimoine, agissent pour sa préservation et sa mise en valeur.

3 - le partenariat

Le diagnostic raisonné du patrimoine repose sur la définition et la mise en œuvre d'une méthode innovante, adaptée aux objectifs du Parc. Celui-ci s'est associé avec des partenaires reconnus dans le domaine du paysage, de l'urbanisme et du patrimoine : le service de l'Inventaire du patrimoine culturel du Conseil Régional, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (CAUE).

4 - la mise en œuvre

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti est mis œuvre progressivement, entité paysagère par entité paysagère afin de couvrir l'ensemble du territoire du Parc.

Chaque étude fait l'objet :

- d'analyses de terrain avec reportages photographiques, relevés, croquis…
- de recherches documentaires aux Archives Départementales et dans les archives communales
- d'une informatisation et d'une cartographie de l'ensemble des données
- d'un archivage des données communales
- d'une information auprès des élus et des personnes ressources
- d'une restitution et d'une sensibilisation des publics (élus, techniciens, bureaux d'études, architectes, particuliers...)
- d'un versement des données architecturales recueillies dans les bases de données documentaires de l'État (Mérimée) et du Conseil Régional (Gertrude)

5 - les niveaux d'analyse du patrimoine bâti

L'échelle de référence choisie est celle de l'entité paysagère, également utilisée pour l'étude des paysages. Le Parc compte huit entités paysagères : le Bavaisis, la Sambre industrielle, le Plateau de Mormal, le Pays d'Avesnes, la Thiérache, la Fagne de Solre, la Fagne de Trélon et la Plaine de la Sambre.

L'APPRÉHENSION DU PATRIMOINE NÉCESSITE UNE ANALYSE À PLUSIEURS NIVEAUX :

Niveau 1 : le bâti dans le paysage

Le niveau 1 s'attache à définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Il permet de mettre en évidence les liens que le bâti entretient avec les grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, cultures, rivière...). Il révèle la relation du bâti à la topographie et détermine ainsi des modes d'organisation et d'implantation. L'échelle de travail est celle de l'entité paysagère (carte IGN, photo aérienne).

Niveau 2 : le bâti dans son cadre de vie

Le niveau 2 analyse le bâti comme composante de l'urbanisme et du cadre de vie. Il définit ses modes d'organisation, sa forme, son mode d'implantation, sa densité. Il identifie les rôles, les usages et les interactions entre espaces bâtis et espaces non-bâtis. Les éléments de la structure communale (noyau du village, places, hameaux, écarts) sont analysés. Cette étude permet de définir les enjeux liés à l'aménagement du territoire communal. Des critères communs à l'ensemble des villages sont mis en évidence, appuyant ainsi les spécificités urbaines de l'entité paysagère. L'échelle de travail est celle de la commune (cadastre).

Niveau 3 : l'habitat, une composante du patrimoine architectural

Le niveau 3 s'attache à définir le bâti comme composante du patrimoine architectural, spécifique à chaque entité paysagère. L'analyse détaillée porte sur un échantillon de 2 à 3 communes représentatives, dans lesquelles l'habitat (formes, élévations, matériaux) est étudié de façon quasi-systématique. Une analyse statistique permet de dégager une typologie de l'habitat de l'entité paysagère étudiée.

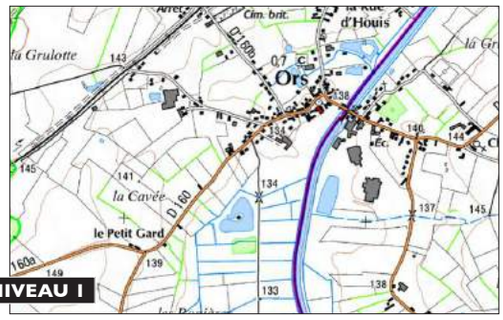

Démographie

La population de huit communes* de la Plaine de la Sambre s'accroît fortement entre 1806 et 1866. Cet accroissement est surtout important dans les communes les plus modestes, la population des bourgs de Catillon-sur-Sambre et Landrecies restant stable. A partir de 1866, la population globale du territoire diminue, même si celle de Landrecies continue sa progression jusqu'en 1896. Cette tendance globale à la baisse démographique durera jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Classiquement, la Première Guerre mondiale entraine une baisse sensible de la population dans toutes les communes de cette entité, elle est cependant particulièrement marquée à Landrecies qui atteint alors son niveau le plus bas. De 1962 à 1975, quelques communes connaissent un accroissement de leur population bien que dans des proportions modérées. Landrecies atteint son pic de population en 1975.
A partir de la crise économique liée au premier choc pétrolier et jusqu'à la fin de XX^{ème} siècle, la population diminue ou stagne dans les dix communes. Depuis le début des années 2000 la plupart des communes enregistrent une légère augmentation hormis Ors mais surtout Landrecies, qui a perdu près de 1500 habitants ces quarante dernières années (déclin économique, vieillissement de la population).

Évolution globale des communes présentée à travers quelques chiffres significatifs (en nombre d'habitants)

	1806	1821	1841	1866	1881	1896	1911	1921	1946	1975	1999	2009
Bazuel	848	959	1216	1288	1056	931	881	689	713	795	571	578
Catillon-sur-Sambre	2962	3010	2327	2696	2451	1605	1365	1254	1101	1096	846	846
Croix-Caluyau	300	473	508	596	483	427	375	298	263	248	213	240
Forest-en-Cambrésis	910	1233	1590	1793	1572	1322	1095	943	677	578	506	555
La Groise*	...	...	1093	1084	914	816	702	584	545	509	429	461
Landrecies	3292	3819	4111	4021	4203	4251	3880	3147	3545	4451	3856	3605
Mazinghien	554	767	1027	1243	1076	865	640	465	385	368	300	326
Ors	1126	1231	1302	1175	888	797	767	738	697	683	713	660
Pommereuil	827	1003	1236	1570	1329	1259	1047	848	723	756	717	759
Rejet-de-Beaulieu*	...	...	...	...	...	670	498	365	368	273	237	240
Total	**10819**	**12495**	**14410**	**15466**	**13972**	**12943**	**11250**	**9331**	**9160**	**9757**	**8388**	**8270**

*Les communes de La Groise et Rejet-de-Beaulieu ont été créées respectivement en 1841 et 1896 par détachement de la commune de Catillon-sur-Sambre.

Évolution démographique de la Plaine de la Sambre

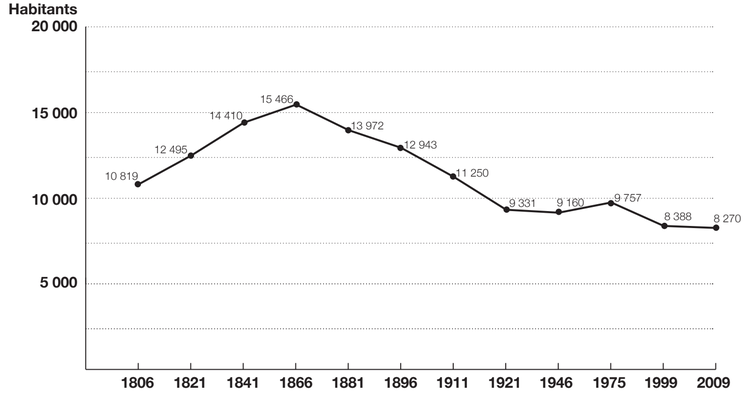

Géologie

Partagée entre l'Avesnois et le Cambrésis, l'entité de la Plaine de la Sambre est principalement constituée d'un plateau couvert d'une épaisse couche limoneuse qui, combinée avec les sables tertiaires, crée des terrains fertiles propices à la grande culture. Ce plateau est disséqué par de nombreux vallons constitués de limons de lavage. Là où l'épaisseur des sables est moins importante, comme dans les vallées ou vers l'est du territoire aux affinités thiérachiennes, les terrains sont plus humides, argiles et marnes formant une couche imperméable impropre à la culture et donc favorable aux pâtures. Terre crue et brique, matériaux dominants dans le bâti, ont été façonnées à partir des limons recouvrant le plateau. La pierre bleue, rencontrée ponctuellement, provient des carrières situées plus à l'est (cf. diagnostic du patrimoine bâti de la Thiérache).

Carte schématique des affleurements de l'entité paysagère de la Plaine de la Sambre

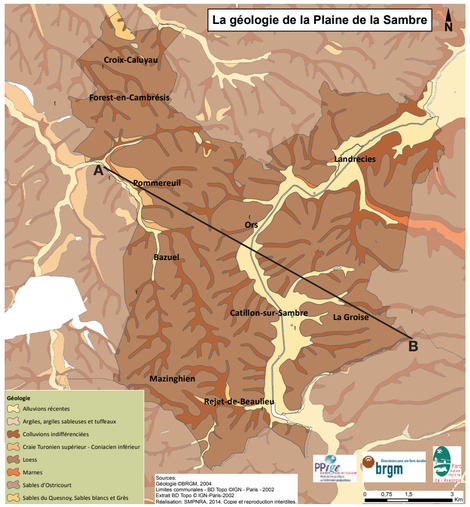

Quelques affleurements crayeux et marneux apparaissent sur les flancs des vallées affluentes de la Selle alors que des poches de sables tertiaires sont présentes à l'extrême sud du territoire. Grès et silex utilisés comme matériaux durs de soutien et de soubassement proviennent de ces formations. Les fonds de la vallée de la Sambre et de ses vallons affluents ainsi que la vallée du ruisseau de Richemont sont constitués d'alluvions formant un placage horizontal occupé par des prairies humides. Ces alluvions comprennent deux couches, une couche plus récente en surface, plutôt argileuse reposant sur une couche plus ancienne graveleuse et caillouteuse. L'épaisseur totale des alluvions atteint plus de 15 mètres à hauteur de Catillon-sur-Sambre.

Coupe géologique schématique SE-NO de l'entité paysagère de la Plaine de la Sambre, passant par La Groise et Ors

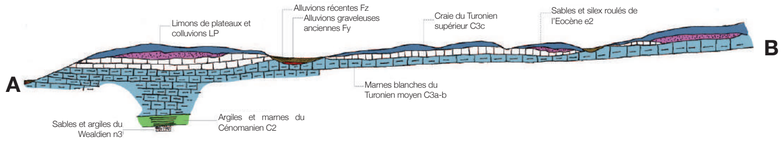

Matériaux de construction issus de l'environnement local

Brique, silex et grès

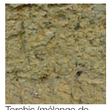
Torchis (mélange de terre crue et de fibres végétales ou animales)

Grès

Brique et calcaire marbrier

Parc naturel régional de l'Avesnois

CONTEXTE
NIVEAU 1
NIVEAU 2
NIVEAU 3

Le patrimoine bâti
La Plaine de la Sambre

La Plaine de la Sambre à grands traits

Territoire frontière et zone de passage, la Plaine de la Sambre a toujours été une zone rurale où, aujourd'hui encore, l'agriculture prédomine. Elle s'inscrit dans un schéma d'évolution traditionnel des campagnes françaises :
- du XVIII^{ème} à la première moitié du XIX^{ème} siècle : densification des villages avec le développement des voies de communication (empierrage des routes et des chemins ce qui les rend praticables en toute saison, canal puis chemin de fer) qui permettent un meilleur approvisionnement et offrent des opportunités de distribution des productions agricoles et des produits manufacturés ; développement dans les villages ou à proximité immédiate de petites industries de transformation des matières premières issues de l'agriculture ou de l'exploitation du sous-sol.
- à partir du milieu du XIX^{ème} siècle : désertification des campagnes à cause de la mécanisation de la production agricole et du besoin toujours plus important en main d'œuvre des industries secondaires (textile à Cambrai, au Cateau-Cambrésis ou à Fourmies, et sidérurgie à Maubeuge).

Une zone frontière

Depuis le Moyen-âge ce territoire où, à cause de l'influence des évêques de Cambrai, aucune noblesse locale ne s'est imposée, est disputé entre des entités plus puissantes : les maisons de Flandre et d'Avesnes aux XI et XII^{ème} siècles, celles de Flandre et du Hainaut aux XIII et XIV^{ème} siècles, la France et l'Empire germanique au XVI^{ème} siècle, la France et l'Espagne aux XVII et XVIII^{ème} siècles, la France et l'Autriche puis les puissances coalisées au moment de la Révolution française notamment autour de la ville de Landrecies. Lors des deux conflits mondiaux du XX^{ème} siècle, et en particulier la Guerre de 14-18, la zone est à nouveau saccagée par le passage des différentes armées. Ce territoire constitue en effet un couloir historique d'invasion entre le bassin parisien, la Manche et le Nord de l'Europe, dont le contrôle a été stratégique.

On remarque également que de nombreuses communes de la Plaine de la Sambre ont bénéficié, dès le XI^{ème} siècle, de chartes de franchise (Catillon sur Sambre, Forest, Bazuel, Ors). En échange d'une certaine liberté de commerce et de justice, les villes devaient assurer leur défense militaire. La fréquence de ce système montre que si les seigneurs ne pouvaient pas toujours assurer la charge financière liée à la protection militaire des villages, ils étaient convaincus de la nécessité de protéger leurs frontières en s'appuyant pour cela sur les communautés villageoises.

Plan cadastral consulaire de Catillon sur Sambre de 1806 (ADN) créé en 1186 dans l'axe du gué sur la Sambre, selon un plan régulier en damier propre aux villes nouvelles.

Si cette situation de marche[1] n'a pas eu d'impact sur l'organisation globale du territoire, elle se lit cependant encore aujourd'hui dans le lieu d'implantation, la forme urbaine et l'architecture de quelques communes, en particulier à proximité de la Sambre, qui constitue à la fois une frontière et un axe de circulation qu'il convient de contrôler. Ceci explique également la présence forte de la forêt (Bois l'Evêque, forêts de Mormal et d'Arrouaise) qui constitue depuis longtemps une protection naturelle.

Quartier du « Nouveau monde » à Landrecies exemple d'habitat temporaire construit après la première guerre mondiale pour abriter les populations sans abris - Carte postale ancienne (ADN)

Des villages comme Mazinghien, rebâti dans sa quasi-totalité après la première guerre mondiale, les reconstructions d'églises ou d'écoles à partir des années 1920 (qui concernent toutes les communes de l'aire d'étude), la toponymie des quartiers édifiés après 1918 pour abriter les populations démunies comme le Nouveau Monde à Landrecies et Catillon sur Sambre, ou la présence des cimetières militaires d'Ors[2] et de Pommereuil illustrent la violence des combats qui ont secoué le territoire. Si aucune bataille décisive n'y a eu lieu, d'autres combats se sont déroulés à proximité autour des villes stratégiques comme le Cateau – Cambrésis ou Maubeuge en août 1914.

Enfin, plus proche de nous, il est intéressant de s'arrêter sur le camp militaire d'Ors. Situé dans la forêt de Bois l'Evêque, il est créé en 1932 dans le cadre de la prolongation de la ligne Maginot afin de servir de camp d'entraînement et de casernement. Pendant la guerre, le site est occupé par les allemands, qui y construisent des dépôts de munitions, fonction reprise par l'armée française à partir de 1950. Le polygone de sécurité, qui entoure le site dès cette époque, a rompu de manière durable les liens qui existaient entre les villages d'Ors et de Pommereuil. Au plus fort de son activité dans les années 80, le camp emploie 200 personnes. La décision de fermer le dépôt est prise en 1998, et les travaux de reconversion en camp de vacances pour les enfants et espace d'accueil pour les activités d'association s'achèvent 10 ans plus tard.

[1] Une marche est une zone frontière entre deux états, où s'établit le plus souvent un district militaire placé sous la responsabilité d'un marquis.

[2] C'est à Ors que le poète anglais Wilfred Owen, alors soldat, a trouvé la mort le 4 novembre 1918, 7 jours avant la signature de l'armistice. La maison forestière située à la limite du camp de Bois l'Evêque est consacrée à sa mémoire.

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS
Nord le Département
caue

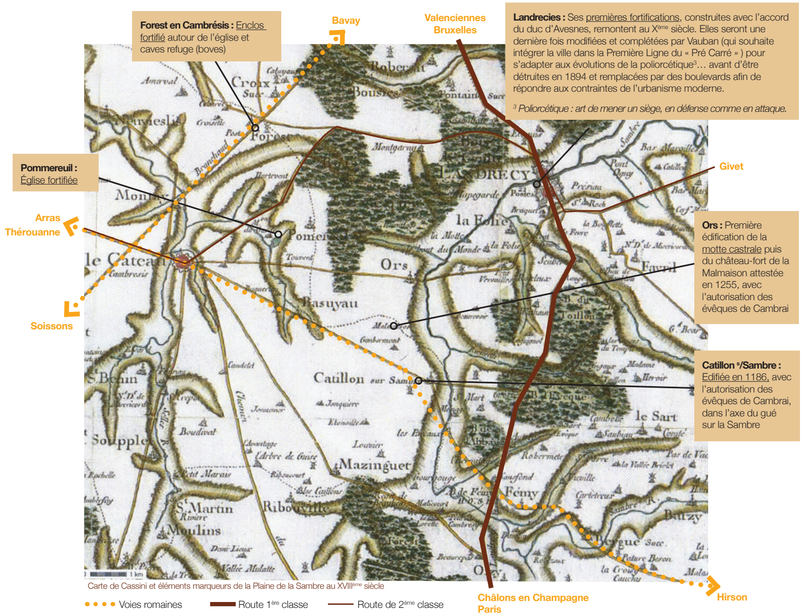

Carte de Cassini et éléments marqueurs de la Plaine de la Sambre au XVIIIème siècle

Un territoire de passage

Le réseau viaire qui irrigue le territoire est très développé, et ce depuis de nombreux siècles. Deux voies romaines, toujours utilisées aujourd'hui, le traversent. Communément appelées chaussées Brunehaut, ces voies ont repris le tracé des voies gauloises. Ce réseau a été complété par les comtes de Flandre puis les souverains français, espagnols ou autrichiens qui ont successivement contrôlé cette région, avec l'objectif identique de faciliter les échanges commerciaux et permettre un acheminement rapide des troupes vers la frontière…

Dans sa Statistique, le Préfet Dieudonné décrit la structuration du réseau routier pavé du département en identifiant douze routes « de première classe », dont deux traversent l'aire d'étude, et une seule « route de seconde classe », sur les cinq que compte le département. Il signale que ces axes sont particulièrement utilisés pour le roulage (c'est-à-dire le transport de marchandises) et en particulier pour le bois et le fer produits dans l'arrondissement d'Avesnes. La plupart des villages sont ainsi situés au croisement de routes, et il est probable que cette activité ait fortement influencé le développement du bâti et de l'urbanisme. Elle représente également un poids économique certain puisque vers 1835, cinquante et un « entrepreneurs de voitures publiques » sont répertoriés dans les arrondissements de Cambrai et d'Avesnes, et beaucoup de villages offrent le service de relais de poste, comme à Landrecies, La Groise ou Forest en Cambrésis.

Le second ensemble important de voies de circulation est constitué par les canaux. Si la navigation sur la Sambre avec de petits bateaux à faible tirant d'eau est attestée depuis le Moyen – Age, le véritable développement du transport fluvial se fait avec la canalisation de la Sambre entre Landrecies et le bassin industriel belge (travaux achevés en 1836) et la réalisation du canal de jonction de la Sambre à l'Oise (à partir de 1838) qui accompagne l'essor de la navigation vers Paris. Construit au gabarit Freycinet le canal, long de 67 km dont 13 dans le département du Nord, permet de créer un lien entre Paris et le bassin parisien et la mer du Nord.

Écluse avec bâtiment de la machine à vapeur alimentant la pompe élévatrice à Ors. On voit également le chemin de halage qui longe la totalité du canal et sur lequel se trouvent deux chevaux qui servaient à tirer les péniches - Carte postale ancienne ADN

Il est financé par une société privée (et non par l'État) qui conservera les droits d'exploitation jusqu'en 1937. A sa création, il faut 3 jours pour parcourir la totalité du canal depuis l'Oise jusqu'à la Meuse belge. Le bief de partage se situe à Rejet de Beaulieu. L'alimentation en eau des biefs est réalisée à partir de 1860 par des machines à vapeur actionnant une vis sans fin, installées au niveau des écluses. Quatre d'entre elles, sur les six pompes élévatoires que compte le canal, sont installées à Ors, Rejet de Beaulieu, Landrecies, et aux Étoquies (territoire communal de Landrecies). Les pompes seront électrifiées en 1970, rendant ces machineries obsolètes et entraînant la destruction des bâtiments qui les abritaient.

En 1870, le tonnage annuel circulant sur le canal est estimé à 676 000 tonnes, constitué essentiellement de charbon, de céréales et de matériaux de construction (dont les briques produites à proximité de Landrecies). A la fin du XIXème siècle, plus de 3 000 péniches empruntaient annuellement le canal. En 1913, 1,65 millions de tonnes de marchandise sont transportées sur ces deux canaux. Mais le trafic déclinera concomitamment à la fin des 30 glorieuses et à l'augmentation de la taille des péniches qui rend inadapté le gabarit Freycinet. Aujourd'hui, seule la navigation de plaisance perdure sur une partie du canal, s'inscrivant dans la postérité de R.L. Stevenson (auteur de « L'île au Trésor ») qui en 1876 a vanté les beautés de ce canal qu'il descendait en barque.

À la même période, le territoire est traversé par la ligne de chemin de fer qui relie Paris à Bruxelles et dessert la gare de Landrecies, qui enregistre 32 000 voyageurs pour cette même année, pour un bénéfice de 85 570 francs. En 1913, les statistiques du département du Nord signalent que le nombre et la longueur des lignes de chemin de fer sont en constante augmentation, ainsi que le trafic marchandises et voyageurs et la construction de gares. La gare d'Ors, qui se trouve sur la ligne Creil – Jeumont, comptabilise 59 170 voyageurs annuels et 9 750 tonnes de marchandises (dont 9 400 pour le trafic local). Celle de Landrecies, sur le même trajet, accueille 128 420 voyageurs et voit transiter 71 637 tonnes de fret (dont 70 500 concernent des transports locaux)[4]. La commune de Bazuel, qui a refusé l'installation d'une gare sur son territoire de même que celle d'une ligne de chemin de fer local, a vu son développement ralentir.

Gare de Landrecies

A partir de 1880 et la publication d'une loi déclarant d'utilité publique l'établissement dans le Nord d'un réseau de chemins de fer d'intérêt local, plusieurs lignes de « tramway » sont créées. Le département construit la ligne Solesmes – Landrecies – Avesnes sur Helpe. Longue de 47 km, elle est mise en service en 1907. Elle dessert les gares de Croix-Caluyau et de Forest en Cambrésis. Elle assure le transport de voyageurs (deux navettes quotidiennes, pour un trajet qui dure environ deux heures et demi) et de marchandises (betteraves, produits laitiers, blé, bière, paille, charbon et bois)[5]. Le trafic voyageur est interrompu en 1914 et les voies seront démontées en 1920. La Société des Chemins de fer du Cambrésis, fondée à la fin du XIXème siècle, construit entre 1880 et 1886 une ligne de 40 km reliant Cambrai à Catillon sur Sambre. Dédiée principalement au transport de marchandises (betteraves essentiellement), elle transporte également des voyageurs. Ce service sera remplacé par des autocars dès 1930. Bien que reconstruit après les deux guerres, le réseau cesse définitivement d'être exploité en 1955.

[4] Depuis la construction de la ligne TGV Paris – Bruxelles qui passe par Lille, cette gare a perdu sa place prépondérante et n'offre plus qu'un service local.

[5] Thierry Jacquinet « Histoire du rail à Bousies »

Un territoire rural

Catillon sur Sambre, rue Cocrémont avant les destructions de la 1ère guerre mondiale. On aperçoit sur le côté droit de la rue une boucherie sur les murs de laquelle est accrochée une potence à laquelle sont suspendues des carcasses - Carte postale ancienne ADN

La nature du sol, qui diffère entre l'ouest limoneux et l'est argileux, a donné lieu à des productions agricoles diversifiées : grandes cultures à l'ouest (céréales comme le blé, l'orge, le seigle ; plantes oléagineuses comme le colza ; pommes de terres ; fèves ; betteraves sucrières…), pâturages et prairies fourragères en lien avec la production de lait et de viande, vergers, houblonnières à l'est.

Pour tous les villages, et dans une moindre mesure pour Landrecies, l'étude des cadastres du XIXème siècle met en évidence l'importance des jardins et des vergers vivriers autour des maisons d'habitation et des fermes (voir plan consulaire de Catillon sur Sambre). Ces vergers de haute tige permettent la production de pommes, poires, prunes, cerises mais aussi d'abricots et de pêches[6]. Il arrive que ces cultures dépassent le cadre des besoins familiaux pour devenir une activité économique : Le Pommereuil est particulièrement réputé pour sa production de pommes et de houblon, vendu sur place dans un marché spécifique. De manière générale, l'ensemble des productions locales est écoulé dans les nombreux marchés hebdomadaires de Landrecies, Catillon sur Sambre ou Ors. Catillon sur Sambre est la seule commune du territoire à accueillir un franc-marché mensuel où se vendent des produits manufacturés et dont la présence, associée à celle du canal, a sans doute favorisé son développement. En 1835 elle fait ainsi partie, avec Solesmes, des deux bourgs répertoriés par la préfecture du Nord dans l'arrondissement de Cambrai (en plus des 113 communes rurales et des deux villes de Cambrai et du Cateau).

Le bocage à l'est de la plaine de la Sambre s'inscrit dans la continuité de celui de la Thiérache avesnoise. Ces espaces ont été défrichés et enclos au XIIème siècle (haies résiduelles de la forêt ou créées de toutes pièces), sous l'impulsion des abbayes bénédictines du Cateau, de Fesmy et de Maroilles. Au XIXème siècle, la fin de la nécessité autarcique pour les communautés villageoises et la pauvreté des sols amènent à une exploitation essentiellement herbagère des terres. A cette même période, l'exode rural qui commence prive les campagnes des « valets de charrue » (or il faut 40 jours de travail pour rendre rentable un hectare de labour, contre 4 jours pour un hectare de prairie[7]) : la conversion en pâture s'en trouve d'autant plus accélérée. Le bocage a atteint son apogée dans les années 1930, pour reculer à partir des années 60 dans les zones de contact avec les systèmes d'openfield consacrés à la culture de céréales, notamment dans le Cambrésis.

[6] Préfet Dieudonné « Statistique du département du Nord », Marlier - éditeur de la préfecture, Douai 1804, tome 1, p 262 à 266.

[7] Coudoux, Muchembled et Sivery « Nos ancêtres, les paysans : aspects du monde rural dans le Nord Pas de Calais des origines à nos jours », CRDP, Lille, 1981, p 462-463 - cité par Rodolphe DUMOUCH, « L'origine du bocage de l'Avesnois – Thiérache – Synthèse de biogéographie historique », Faculté d'Histoire - Géographie de Lille 3, 2010, p 32.

Un développement industriel modéré

Ancienne raffinerie de betteraves à Catillon-sur-Sambre

La quasi-totalité des industries présentes dans la plaine de la Sambre est liée à la transformation directe des productions agricoles locales. Au XIXème siècle, presque toutes les communes possèdent au moins l'une de ces activités : laiterie, moulin, distillerie (betterave sucrière), brasserie, tuerie (abattoir) ou sucrerie. Certaines communes, comme Catillon sur Sambre, rassemblent plusieurs usines, puisqu'en 1910 on y dénombre 1 distillerie d'alcool rectifié, 1 fabrique de chicorée et 1 d'hydromel, 3 brasseries, 2 sucreries, 1 fromagerie, 1 laiterie, 2 fonderies de suif et 2 tanneries. L'activité décline à partir des années 1930 avec le développement dans l'Aisne et le Cambrésis d'une industrie agro-alimentaire à grande échelle destinée à approvisionner des centres industriels de plus en plus populeux.

Seule la commune de Landrecies a développé quelques activités industrielles allant au-delà de la transformation des matières premières issues de l'agriculture ou de l'exploitation locale du sous-sol. En 1910[8] on trouve à Landrecies 2 usines de vernis gras, 2 usines de fabrication de bâches, 2 chaudronneries, 4 serrureries (petite métallurgie), 1 usine de transformation du guano en engrais, 1 de fabrication de cire et 1 verrerie. Ce développement s'explique sans doute par la proximité du Canal de la Sambre, qui facilite l'approvisionnement en matières premières et l'écoulement de la production. En 1833, une fabrique produisant du bois de charpente et de menuiserie est également signalée à Catillon sur Sambre.

La présence d'argile sur tout le territoire a également permis le développement de nombreuses briqueteries. En 1910, on en compte 1 à Bazuel, à Forest, et à la Groise, 2 à Ors et à Pommereuil, 3 à Catillon sur Sambre, 4 à Mazinghien et 5 à Landrecies !

Briqueterie typique. On aperçoit sur le devant de la photographie les briques posées au sol entrain de sécher. Au second plan, un chien utilisé pour tirer les traîneaux chargés de briques est posté devant les hommes responsables de la préparation de l'argile et un jeune enfant portant un moule à briques. À gauche, les briques empilées sous un lit de branches sont prêtes à cuire (Martine Houze, « Objets, lieux et Coutumes dans l'Avesnois rural » Édit. SERG p36-37)

La proximité des centres textiles de Cambrai, Caudry et du Cateau-Cambrésis n'a pas engendré de développement économique dans cette branche, même si « La Statistique du département du Nord » du Préfet Dieudonné, en 1804, fait état de la présence de deux métiers à tisser la baptiste (toile de lin) à Croix-Caluyau, et qu'on relève encore, en 1830, quelques métiers à tisser à domicile, en particulier dans les communes de La Groise et de Forest en Cambrésis. Ces statistiques, ainsi que les suivantes, mentionnent une culture de lin sur une partie du territoire, en particulier autour de Catillon sur Sambre et Rejet de Beaulieu, et des bottes de lin sont même mentionnées dans les inventaires après décès. Contrairement à ce qui existe dans les communes du plateau de Mormal et du Cambrésis, l'architecture des maisons de village ne présente donc que de très rares blocures*.

[8] Série M des Archives Départementales du Nord : « Bâtiments insalubres »

Pour aller plus loin

Le « pré carré » *est une double ligne de villes fortifiées qui protège contre les Pays-Bas espagnols les frontières du nord du royaume de France, issues des conquêtes du XVIIème siècle. Les places de première ligne sont : Dunkerque, Bergues, Furnes, Ypres, Menin, Lille, Tournai, Condé-sur-l'Escaut, Valenciennes, Le Quesnoy, Maubeuge, Philippeville, Dinant, et Givet-fort de Charlemont. Les places de seconde ligne sont : Gravelines, Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys, Saint-Venant, Béthune, Arras, Douai, Bouchain, Cambrai, Landrecies, Avesnes-sur-Helpe, Mariembourg, Rocroi, Mézières, Sedan et Stenay.*

Le décret du 16 décembre 1811 institue que toutes ***les routes impériales*** *sont réparties en trois classes : la première classe regroupe celles qui, partant de Paris, aboutissent à une des extrémités de l'Empire, la deuxième classe celles qui, sans passer par la capitale, sont considérées comme étant d'une utilité générale, et la troisième classe celles qui sont plus particulièrement utiles aux localités qu'elles traversent.*

Le relais de poste *est le lieu où étaient tenus prêts des chevaux frais pour les voitures hippomobiles, afin de permettre de voyager sans tenir compte des nécessaires temps de repos des chevaux. Créés en 1464 par Louis XI pour transporter la seule correspondance du roi, leur fonction évolue sous Louis XIV lorsque Colbert, qui souhaite développer le commerce par tous les moyens existants, adapte le réseau routier aux exigences du transport des marchandises et des voyageurs et multiplie les relais de poste. Au début du XIXè siècle, il existe près de 1 400 maîtres de poste et 16 000 chevaux sont répartis dans les différents relais, qui de plus en plus proposent, en plus des écuries pour les chevaux, des auberges pour la restauration du personnel des Postes et des voyageurs, et des gîtes pour leur hébergement. Concurrencés par le chemin de fer, ils voient leur fréquentation baisser inexorablement et ferment officiellement en France en 1873.*

Le gabarit Freycinet *est une norme régissant la dimension des écluses de certains canaux, mise en place par une loi du 5 août 1879 inscrite dans le programme de développement économique de Charles de Freycinet, ministre des travaux publics. Elle portait la dimension des sas d'écluse à 39 m de long pour 5,20 m de large, afin qu'elles soient franchissables par des péniches de 300 à 350 tonnes avec un tirant d'eau de 1,80 à 2,20 m. En conséquence, les bateaux au gabarit Freycinet ne doivent pas dépasser 38,5 m sur 5,05 m. En 2001 en France, 5 800 km de voies fluviales correspondent toujours à ce gabarit, et 23 % du trafic fluvial y transite.*

Le bief de partage *d'un canal est le bief dont le plan d'eau a l'altitude la plus élevée. Il se rencontre uniquement sur les canaux de jonction (c'est-à-dire reliant deux vallées). Le problème essentiel de ces biefs est leur alimentation en eau. En effet, à chaque fois qu'un bateau franchit l'une des écluses tenant ce bief, de l'eau est transférée dans le bief aval. Afin de maintenir le niveau d'eau dans le bief de partage, il est nécessaire de remplacer la quantité d'eau perdue à chaque ouverture d'écluse. Ceci se fait en amenant de l'eau depuis un barrage réservoir situé en altitude, ou en installant un pompage en rivière grâce à une station appelée indifféremment « station de relèvement », « usine élévatoire » ou « station de pompage ». Le remplissage des écluses fonctionne de manière identique.*

Un franc-marché *est un marché où l'on ne paye pas de tonlieu (droit pour vendre). Si cette absence de taxe n'a pas beaucoup d'impact sur les ventes de produits agricoles (puisque les paysans cherchent avant tout la proximité du point de vente par rapport au lieu de production), elle est en revanche extrêmement favorable aux marchands de produits manufacturés qui y viennent volontiers. Ces marchés sont donc importants en taille, en volume de transactions, ainsi que par la population qu'ils attirent.*

Une « fabrique » *est un établissement industriel qui transforme les produits semi-traités ou les matières premières en objets manufacturés destinés à être livrés au commerce. La fabrique est née de la première révolution industrielle et repose sur le machinisme. Elle succède à la manufacture qui était un établissement utilisant surtout le travail à la main. L'usine, quant à elle, est un établissement spécifique de la grande industrie.*

Blocure (ou bahotte) : *vaste soupiral apportant l'air et la lumière dans les caves des mulquiniers (tisserands), situées en étage semi-enterré, où sont installés un ou plusieurs métiers à tisser la baptiste (toile de lin) qui sert à la fabrication des toilettes et la dentelle. Seule l'humidité de la cave permet de garder un fil qui ne casse pas lorsqu'il est travaillé.*

Parc naturel régional de l'Avesnois

Le patrimoine bâti
La Plaine de la Sambre

L'influence de la Sambre : des communes singulières

Sans avoir induit un paysage bâti spécifique, la Sambre a néanmoins influencé les paysages des communes bordant son cours.

En surplomb de la vallée

Catillon-sur-Sambre s'est développée sur une position dominante, surplombant d'une vingtaine de mètres la plaine alluviale inondable, qui lui permet également de contrôler le passage du pont sur la Sambre.

En fond de vallée

Ancienne ville fortifiée, **Landrecies** s'est implantée dans le fond de vallée, l'eau de la Sambre servant aussi à des fins défensives.
Le village d'**Ors** offre une implantation identique.

Auréole bocagère de Bazuel et horizon boisé de Bois l'Evêque

Enjeux paysagers

- Favoriser l'intégration paysagère des constructions liées aux activités agricoles et agro-industrielles renforcée par le traitement des abords (plantations, clôtures…), notamment en paysage ouvert, en maintenant un caractère compact entre les bâtiments ainsi qu'entre les bâtiments et leurs équipements.

- Préserver et renforcer l'auréole bocagère autour des noyaux villageois, des fermes isolées, des nouvelles constructions : maintenir les haies bocagères existantes, favoriser de nouvelles plantations d'essences locales, entretenir et renforcer les vergers de haute tige, protéger particulièrement le bocage d'essartage entre les forêts de Mormal et de Bois-l'Evêque.

- Favoriser la préservation des éléments végétaux qui se détachent dans le paysage et servent parfois d'écrin au petit patrimoine (ex : tilleul). Encourager les actions de plantation d'arbres de haut jet avec des essences adaptées (chêne, charme,…).

- Apporter une attention particulière aux aménagements réalisés le long des grands axes routiers qui peuvent avoir une incidence forte sur la perception du paysage lointain (plantations, aménagement des bas-côtés, ou gros volumes bâtis,…).

- Valoriser les points de passage traversant le canal de la Sambre et favoriser sa réappropriation par les communes grâce au renforcement ou à la création d'itinéraires pédestres ou cyclables.

- Préserver la lisibilité des lisières forestières de la forêt du Bois-l'Evêque en évitant leur urbanisation.

Le bâti dans le paysage

La Plaine de la Sambre occupe, au sein du territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois, une place singulière. Située sur sa marge sud-ouest, elle se trouve à la confluence d'entités administratives, historiques et paysagères très variées.

A cheval sur les arrondissements de Cambrai et d'Avesnes-sur-Helpe, elle conjugue les grands paysages traditionnellement associés à ces territoires : à l'ouest, les plateaux cultivés du Cambrésis, à l'est, le bocage de la Thiérache.

Au nord, la présence de la forêt domaniale du Bois-l'Evêque rappelle la proximité du plateau de Mormal et de son grand massif forestier.

L'entité est divisée en deux bassins versants. À l'Est, la Sambre, jadis rivière sinueuse, aujourd'hui canalisée, coule dans une plaine alluviale de largeur variable dont le paysage ne s'impose pas à l'ensemble de l'entité. À l'ouest, les eaux se dirigent quant à elles vers la Selle.

Tous ces éléments contribuent à la diversité paysagère d'une entité où un léger relief, la présence d'une haie, définissent un paysage tout en nuances.

Le paysage bâti reflète le caractère complexe de ce territoire de convergences.

Forest-en-Cambrésis, village posé sur le plateau

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS
Nord le Département
caue NORD

Des paysages sous influences

La Plaine de la Sambre se situe au croisement de trois grands paysages régionaux : le Cambrésis à l'ouest, l'Avesnois à l'est et les paysages hennuyers qui s'étendent du nord au sud. Chacun de ces grands paysages est lui-même découpé en plusieurs entités à la convergence desquelles se situe la Plaine de la Sambre.*

L'influence du Cambrésis

Le nord-ouest du territoire s'apparente au plateau à riots* où les influences cambrésiennes sont plus marquées. Le paysage se caractérise par le relief plus ample des vallées et un paysage ouvert* aux horizons lointains.

Le bâti, implanté sur le plateau, est fortement lié au réseau routier, se développant dans une auréole bocagère restreinte qui cède vite place aux grandes cultures.

Vallée du ruisseau de Richemont depuis Pommereuil

L'influence du Plateau de Mormal

Entre les forêts de Mormal et de Bois-l'Evêque, une partie de l'entité possède un paysage de bocage de défrichement rappelant que ces deux massifs formaient autrefois un même ensemble forestier. Cultures et prairies se côtoient dans un paysage bocager présentant un maillage plus lâche qu'en Thiérache.

Le bâti, qui s'inscrit au sein de la trame bocagère, est dispersé le long des voies.

Landrecies, bocage de défrichement avec la forêt de Bois l'Evêque fermant l'horizon

L'influence de la Basse-Thiérache

La Basse-Thiérache correspond à l'extrémité sud-est du grand paysage hennuyer. Si le paysage ouvert de plateau est présent, le maillage bocager reste important rappelant la proximité du bocage de la Thiérache.

Le bâti, au cœur d'un maillage bocager plus ou mois dense, s'est implanté sur le plateau ou à proximité d'un vallon secondaire. Le relief modeste n'a pas tenu un rôle prépondérant dans son développement.

Entre Ors et Catillon, paysage de bocage et de grandes cultures

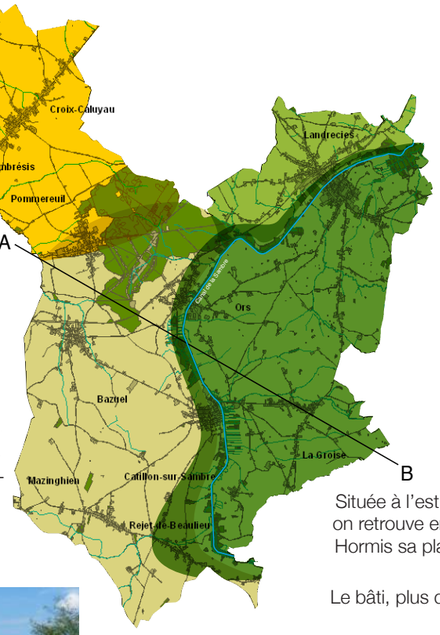

L'influence de la Thiérache avesnoise

Située à l'est de l'entité paysagère de la Plaine de la Sambre, on retrouve en Thiérache un bocage où dominent les prairies. Hormis sa planéité plus affirmée, le paysage de la vallée de la Sambre possède les mêmes caractéristiques.

Le bâti, plus dispersé, s'est implanté entre le fond de vallée et le plateau au paysage plus ouvert.

La Groise, paysage bocager au lieu dit «Le Galop»

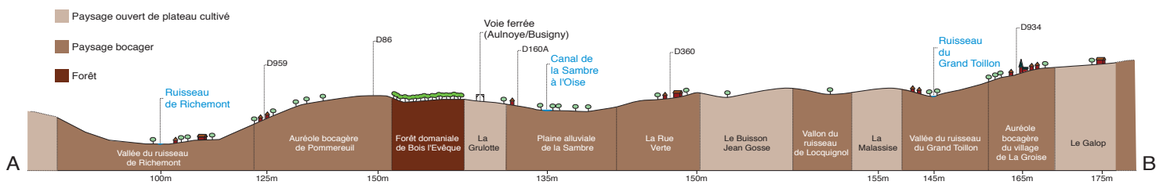

Relief et hydrographie

Le relief du territoire tend à s'accentuer vers le sud et l'est de l'entité. Les différences d'altitude restent cependant modestes même entre les plateaux et la vallée de la Sambre. Le point le plus élevé, 186 mètres, se trouve sur le territoire de la commune de la Groise sur l'interfluve* entre les vallons du ruisseau de l'Autreppe et du ruisseau du Grand Toillon. Le point le plus bas, 89 mètres, se situe à Forest-en-Cambrésis dans la vallée du ruisseau de Richemont.

Le réseau hydrographique s'étend sur deux bassins-versants : la Sambre (qui rejoint la Meuse) et la Selle (affluent de l'Escaut). Les ruisseaux convergeant vers la Selle forment des vallées offrant un profil plus encaissé en se dirigeant vers l'ouest alors que les ruisseaux affluents de la Sambre présentent des vallées qui tendent à s'évaser très largement rendant la zone de confluence peu marquée.

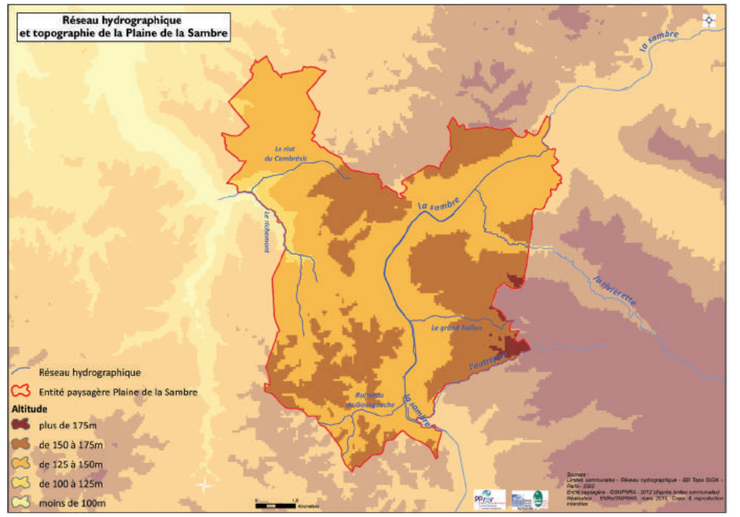

Carte du relief et réseau hydrographique principal

Typologie des paysages bâtis

Le paysage bâti de la Plaine de la Sambre voit s'assembler milieux ouverts et bocagers. Plus que le relief, c'est la nature du sol qui détermine les types de paysage bâti rencontrés dans cette entité.

Le bâti en milieu ouvert

Les **paysages ouverts** correspondent principalement à l'ouest du territoire dont l'horizon plus large annonce le Cambrésis.

Dans les villages, la trame bâtie ne permet que très rarement des vues sur l'arrière des parcelles rappelant **le caractère dense et aggloméré des villages cambrésiens**. La présence d'une **auréole bocagère importante** forme une masse végétale, de laquelle émerge le clocher signalant la présence du bâti dans le paysage ouvert. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du village, cette auréole s'atténue au profit des espaces cultivés.

Dans ces villages, la proximité de **sources** et la présence de **puits** permettent un accès facile à l'eau.

Une **auréole bocagère** environne également les fermes isolées situées sur le plateau.

La structure relativement homogène du **plateau** est parfois **coupée de vallons ou vallées**. A la différence du plateau de Mormal, ils ne sont pas les sites d'implantations privilégiés pour **les villages**, ceux-ci se trouvant **sur le plateau** ou en haut de versant.

Le bâti en milieu bocager

L'est de l'entité reste sous **l'influence dominante de la Thiérache** dont elle est une continuité sur le plan paysager.

Le **bâti s'étire** le long des axes ou à proximité d'un ruisseau autour de **villages agglomérés**. La densité du réseau de haies ne permet pas des vues lointaines, rendant le bâti peu visible.

Si le **bocage domine** il n'y est pas exclusif. En effet, de vastes secteurs, souvent situés sur interfluves, ont fait l'objet de **défrichements** créant ainsi des surfaces consacrées aux grandes cultures où se sont implantées des **fermes isolées**.

* Définitions à retrouver dans la fiche «glossaire»

Parc naturel régional de l'Avesnois

CONTEXTE
NIVEAU 1
NIVEAU 2
NIVEAU 3

Le patrimoine bâti
La Plaine de la Sambre

Le bâti dans son cadre de vie

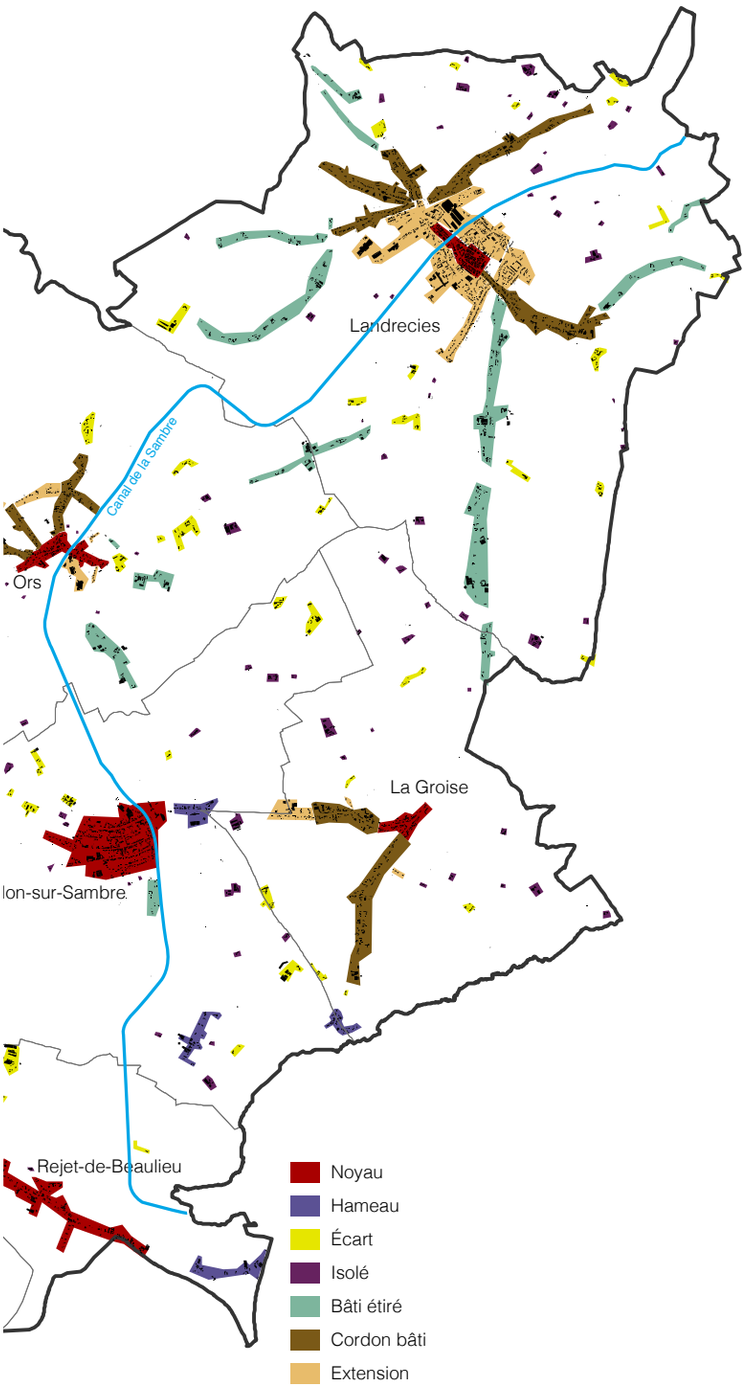

La structure des villages de la Plaine de la Sambre illustre la situation de l'entité à la convergence d'unités paysagères différentes.

Le relief peu marqué n'oppose pas d'obstacles importants à l'établissement de structures villageoises. La plupart des villages se situent sur le plateau ou sur le versant d'une vallée ou d'un vallon, prenant soin de s'implanter à proximité d'un accès à l'eau.

Limite géographique entre l'Avesnois et le Cambrésis, l'entité est traversée par un ***réseau routier important*** *qui a fortement influencé le développement du bâti. L'habitat, concentré autour de ces axes, a donné naissance à des* ***trames bâties majoritairement linéaires****. Si certains écarts et isolés se sont greffés à ce réseau routier, d'autres occupent des positions plus isolées parsemant le plateau.*

Traversant le territoire du sud vers le nord, la plaine alluviale de la Sambre est constituée de terres humides peu propices à l'installation de communautés villageoises. Paradoxalement, c'est cette contrainte naturelle qui a déterminé l'implantation des rares villages et villes qui s'y situent. ***L'eau jouait alors un rôle défensif*** *en protégeant les hommes et en permettant le contrôle des principaux points de traversée.*

Le noyau de Rejet-de-Beaulieu sur le versant du ruisseau de Gourgouche

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS
Nord le Département
caue NORD

LES NOYAUX DES VILLAGES

Le noyau est la partie principale d'un village, d'un bourg ou d'une ville marqué par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (église, mairie...). Qu'ils soient implantés sur le plateau, le versant ou le fond d'une vallée, le développement des noyaux bâtis des villages de la Plaine de la Sambre a été conditionné, au-delà de l'utilisation des spécificités du relief, par l'accès à l'eau, le réseau viaire ou la qualité des sols plus ou moins propices à l'usage agricole. Le croisement de ces facteurs a donné naissance à des structures bâties offrant une grande diversité.*

Modes d'implantation

> Noyau sur plateau

Éloignés des vallées, les noyaux situés sur le plateau privilégient une situation stratégique liée au passage d'axes de circulation pouvant générer le développement d'activités économiques et commerciales.

L'influence du réseau viaire

Sur le plateau, le relief peu prononcé n'a pas créé d'obstacle à la circulation des hommes et à leur implantation. La plupart des villages se situent dans la sphère d'influence du Cateau-Cambrésis, ville à laquelle ils sont directement reliés par un réseau viaire en étoile et un réseau secondaire reliant les villages entre eux selon un plan radioconcentrique. Ce réseau possède parfois une origine très ancienne comme la chaussée Brunehaut, voie romaine qui reliait Bavay à Vermand dans l'Aisne, autour de laquelle les noyaux de Croix-Caluyau et Forest-en-Cambrésis se sont développés.

Ces noyaux présentent donc une organisation linéaire. Si ceux de Croix-Caluyau et Mazinghien offrent un profil typique de village-rue, celui de Forest-en-Cambrésis présente une trame bâtie densifiée par la présence d'un maillage régulier de rues en damier.

La chaussée Brunehaut à Forest-en-Cambrésis

Pour aller plus loin

Les voies romaines : *voies du réseau routier créées par les Romains, quelquefois en se surimposant à un réseau routier préexistant. Elles étaient pavées, privilégiaient la ligne droite, les emplacements à faible relief et à l'écart de l'eau. Elles permettaient, en toutes saisons, de parcourir rapidement l'ensemble de l'Empire à partir de Rome, lieu des décisions politiques et centre de l'administration de la totalité des territoires conquis. Elles reliaient également entre elles les cités d'Italie puis de l'Empire.*

Elles servaient ainsi au déplacement des fonctionnaires impériaux et des courriers, des troupes en campagne, mais aussi des marchandises. Elles permirent l'expansion économique de l'Empire… puis sa fin, en facilitant les grandes invasions.

L'influence de la forêt

Situé au croisement de deux axes, le noyau de Pommereuil présente une structure en croix. Il s'est développé en lisière de la forêt domaniale de Bois l'Evêque. Marquant la transition entre la forêt et le paysage plus ouvert du plateau, l'auréole bocagère servant d'écrin au noyau villageois était jadis plantée de nombreux vergers de pommiers dont le village a tiré son nom. La forêt protégeait les vergers contre les vents froids venant du nord et de l'est, créant une situation favorable à l'arboriculture. De nos jours, les vergers ne subsistent plus qu'à l'état relictuel.

CROIX-CALUYAU
FOREST EN CAMBRESIS
POMMEREUIL

Forest-en-Cambrésis - Maillage de rues en damier

Pommereuil - Village carrefour en lisière forestière

POINTS DE VIGILANCE
Assurer la transition entre le village et les terres de culture et préserver ainsi un cadre de vie de qualité :
- limiter les extensions en continuité du tissu urbain et privilégier une densification de la trame urbaine existante
- se servir du maillage de haies existant comme support à l'implantation éventuelle de nouvelles constructions
- contribuer à étoffer l'auréole bocagère en favorisant, par exemple, la replantation de vergers de haute-tige.

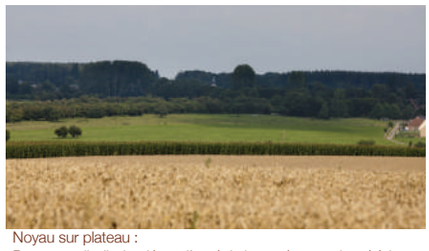

Noyau sur plateau :
Pommereuil, dissimulé par l'auréole bocagère et adossé à la forêt de Bois-l'Evêque

Noyau sur versant :
La Groise avec au fond le Bois du Toillon

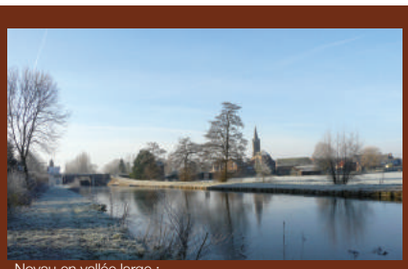

Noyau en vallée large :
Ors au bord du Canal de la Sambre à l'Oise

Bâti appartenant au noyau
Bâti en dehors du noyau
Réseau viaire
Haies
Cours d'eau

> Noyau sur versant

La situation de ces noyaux sur le versant d'une vallée ou d'un vallon sous entend la proximité d'un cours d'eau. Cependant, si la facilité d'accéder à l'eau explique ces implantations, d'autres facteurs ont joué un rôle important dans le développement de ces noyaux.

Certains noyaux se situent ainsi au croisement d'une vallée avec un axe routier dont l'importance a influencé la forme du noyau. Cette situation de croisement indique généralement la présence d'un ancien gué dont le rôle était parfois stratégique comme à Catillon-sur-Sambre, commune créée afin de surveiller ce point de passage à un endroit où la plaine alluviale de la Sambre se rétrécit. Le noyau de Bazuel présente un aspect similaire. Dans ces deux cas les noyaux (qu'ils présentent une forme groupée ou linéaire) possèdent une structure bâtie d'apparence compacte et sont entourés d'une auréole bocagère plus ou moins importante.

Les noyaux de La Groise et Rejet-de-Beaulieu se sont développés parallèlement à l'axe d'un vallon le long d'une route, offrant ainsi une forme linéaire. Cependant, se trouvant au croisement de deux axes routiers importants, le noyau de La Groise s'étend également vers le plateau.

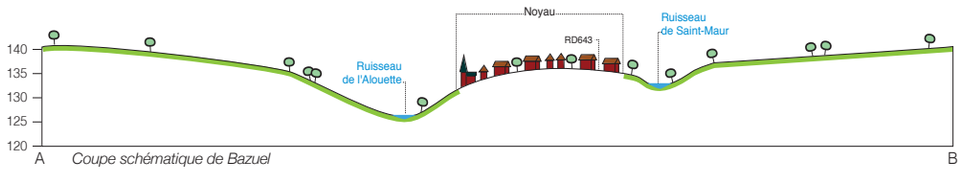

Coupe schématique de Bazuel

BAZUEL
CATILLON-SUR-SAMBRE
LA GROISE
REJET-DE-BEAULIEU

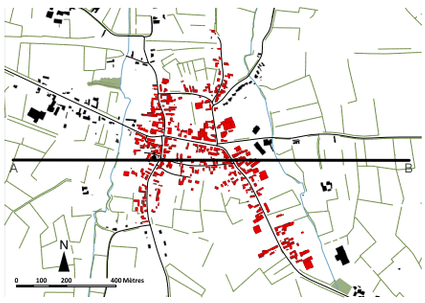

Bazuel

Situé au croisement entre le vallon du ruisseau de l'Alouette et la RD643, ancienne route nationale reliant le nord et le nord-est de la France, le noyau s'est développé parallèlement au vallon ainsi que le long de l'axe routier.

POINTS DE VIGILANCE

- **Maintenir ou renforcer l'auréole bocagère.**
- **Privilégier une densification du noyau et éviter tout développement linéaire.**
- **Préserver certaines coupures entre les ensembles bâtis.**

> Noyau en vallée large

Aujourd'hui canalisée, la Sambre serpentait autrefois au sein d'une plaine alluviale de largeur variable peu propice à l'implantation de villages en raison de son caractère inondable. Pourtant, cette contrainte a favorisé l'implantation des deux noyaux riverains de la rivière : Landrecies et Ors. Ces deux communes se sont en effet développées sur des lieux stratégiques permettant la traversée de la plaine alluviale de la Sambre à un endroit où elle se rétrécit. Ainsi, plusieurs axes convergent vers le noyau, établi sur une légère éminence le protégeant des inondations, créant une structure en étoile. Dans les deux cas, lorsque le noyau s'est développé de l'autre côté de la rivière, l'extension du bâti s'est faite le long des axes de circulation.

Ces noyaux possèdent une centralité marquée notamment par une plus grande densité du bâti. En dehors de ces noyaux, on trouve des structures linéaires dont la trame bâtie devient de plus en plus lâche au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre.

La structure en étoile de ces noyaux peut entraîner un développement tentaculaire créant de longues structures bâties linéaires avec un bâti très hétérogène.

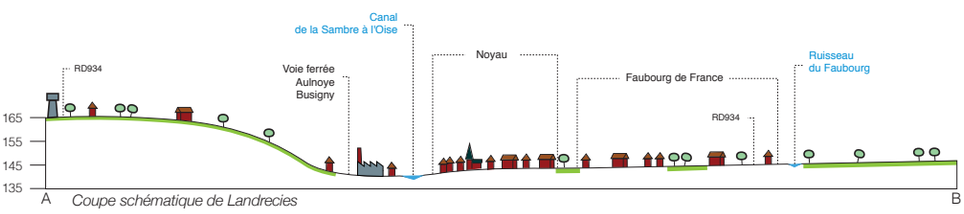

Coupe schématique de Landrecies

LANDRECIES
ORS

Landrecies

Située au croisement de plusieurs axes, la ville de Landrecies s'est développée de part et d'autre de la Sambre. Son développement a longtemps été conditionné par la présence d'une ceinture de fortifications.

POINTS DE VIGILANCE

- **Maîtriser l'étalement en privilégiant une urbanisation dans les dents creuses et cœurs d'îlots situés à proximité du cœur du noyau**
- **Densifier les extensions linéaires existantes tout en conservant des fenêtres visuelles régulières vers le paysage.**

LES HAMEAUX

Le hameau est un regroupement de plusieurs bâtiments présentant une forme d'organisation propre, parfois autour d'une place, d'un axe ou d'un édifice public mais sans posséder d'autonomie administrative. Peu nombreux sur le territoire de la Plaine de la Sambre, ils sont souvent situés au croisement de deux axes routiers, les facteurs géographiques et topographiques n'ayant joué qu'un rôle secondaire dans leur implantation. Plusieurs communes de la Plaine de la Sambre sont nées au XIXème siècle de la fusion d'anciens hameaux ou de l'émancipation d'un hameau suffisamment peuplé pour obtenir un statut communal.

Hameau
Noyau
Haies / boisement
Autres bâtis
Cours d'eau

Un carrefour stratégique, le Chapeau Rouge (La Groise / Catillon sur Sambre)

Ancien relais de poste au hameau du Chapeau Rouge

Monument commémoratif

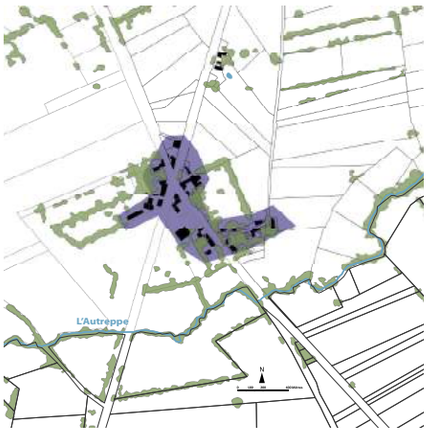

Le hameau du chapeau rouge

Limitrophe du département de l'Aisne, le hameau du Chapeau Rouge est placé au sommet du versant nord de la vallée de la Sambre marquant une rupture de pente. Il se situe au croisement de deux axes importants, la RD643, ancienne nationale qui relie le Nord aux régions de l'est de la France et la RD934 qui court des Flandres vers la Champagne. Un relais routier perpétue la vocation de halte pour les voyageurs, rendue également visible par la présence d'un ancien relais de poste. Si, à proximité du carrefour, certaines constructions présentent une architecture parfois ostentatoire, le reste du hameau est principalement constitué de modestes maisons élémentaires. Les fonctions agricoles restent marginales malgré le contexte bocager environnant. Un monument, érigé en commémoration de faits de guerre qui se sont déroulés à cet endroit pendant la Première Guerre mondiale, confirme la situation stratégique de ce carrefour.

POINTS DE VIGILANCE

- Limiter au maximum l'urbanisation aux abords du carrefour et, dans le cas de nouvelles constructions, privilégier la zone située au sud-est du carrefour afin de densifier la trame bâtie en direction du ruisseau de l'Autreppe.

- Préserver et renforcer l'auréole bocagère dans laquelle s'inscrit le hameau.

Détachement-fusion, quand des hameaux deviennent des communes (Croix-Caluyau)

L'église, le presbytère, la mairie et l'école ont été édifiés à mi-chemin entre les deux hameaux

La commune de Croix-Caluyau rassemble deux hameaux qui se sont développés autour de deux croisements, situation dont le hameau de Croix tire son nom. Le bâti s'est surtout développé linéairement de part et d'autre de la chaussée Brunehaut, fermes et maisons étant construites perpendiculairement à la voie selon une trame assez régulière. L'espace entre les deux hameaux reste assez peu bâti. Afin d'assurer une liaison entre ces derniers, une mairie, une école, une église et un presbytère furent érigés durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle afin de matérialiser une centralité.

Dans d'autres cas, c'est le développement du (ou des) hameaux qui donne naissance à de nouvelles communes. Ainsi, La Groise est un ancien hameau dont l'essor démographique a entraîné son détachement de la commune de Catillon-sur-Sambre, et la commune de Rejet-de-Beaulieu résulte de la fusion de quatre hameaux.

Le village de Croix-Caluyau

POINTS DE VIGILANCE

- Limiter l'implantation de nouvelles constructions au niveau du noyau afin de maintenir un espace de respiration entre les hameaux de Croix et de Caluyau, au sein de la structure linéaire regroupant les villages de Croix-Caluyau et Forest-en-Cambrésis

- Préserver les vues vers l'ouest en direction du plateau ouvert du Cambrésis mais également la perception du village depuis l'extérieur.

- Dans le cas de nouvelles constructions, respecter le rythme, l'implantation et le volume du bâti existant.

LE CORDON BÂTI

Le cordon bâti est une structure extérieure au noyau ou au hameau, dense et organisée autour d'un axe. Il apparaît soit comme une évolution du bâti étiré dû au comblement des dents creuses par de nouvelles constructions, soit comme des extensions linéaires d'époques différentes qui ont raccordé au noyau d'anciens écarts ou isolés. Peu présent dans la Plaine de la Sambre, le cordon bâti se retrouve principalement le long des grands axes de circulation sauf à Ors où il s'agit d'axes secondaires reliant le noyau à la forêt. A Landrecies, le cordon bâti est une conséquence de l'évolution historique de la ville.*

Cordon bâti
Haies / boisement
Autres bâtis
Cours d'eau
Fortifications

Les faubourgs de Landrecies

Rue d'Happegarbes à Landrecies

Longtemps freinée dans son extension par la ceinture de fortifications dessinée par Vauban dans le cadre de la stratégie du « Pré Carré », la commune de Landrecies, située dans le fond humide de la vallée de Sambre, s'est développée depuis le début du XIX^{ème} siècle le long des axes routiers secondaires extérieurs à la ville fortifiée qui la relient aux villes voisines du Cateau-Cambrésis, du Quesnoy et d'Avesnes-sur-Helpe. L'expansion urbaine s'est donc faite de manière linéaire au delà des fortifications : d'abord à la manière d'un bâti étiré avec une succession régulière de fermes au sein d'un paysage bocager, puis au fil du temps, les parcelles entre les fermes ont été construites. Cela a donné naissance à plusieurs faubourgs qui offrent un paysage bâti similaire, au contenu très hétérogène, qui conjuguent des influences rurales et plus urbaines auxquelles s'ajoutent la présence de commerces ou de petites entreprises.

POINTS DE VIGILANCE

- **Inciter les particuliers à porter attention à leurs limites avec l'espace public (clôtures, plantations, jardinets) dans un souci de cohérence sur l'ensemble du faubourg en recherchant une identité mixte à la fois urbaine et rurale.**
- **Veiller à une meilleure insertion des bâtiments d'activité commerciale ou artisanale dans un tissu majoritairement résidentiel, et être attentif à la qualité de leurs abords.**

Autres exemples :

- Faubourgs Soyères et de France à Landrecies
- Rues de Guise et Catillon à La Groise
- Rue du Cateau à Bazuel
- Rues de la Gare et d'Ouïes à Ors
- Rue du Cateau à Forest-en-Cambrésis

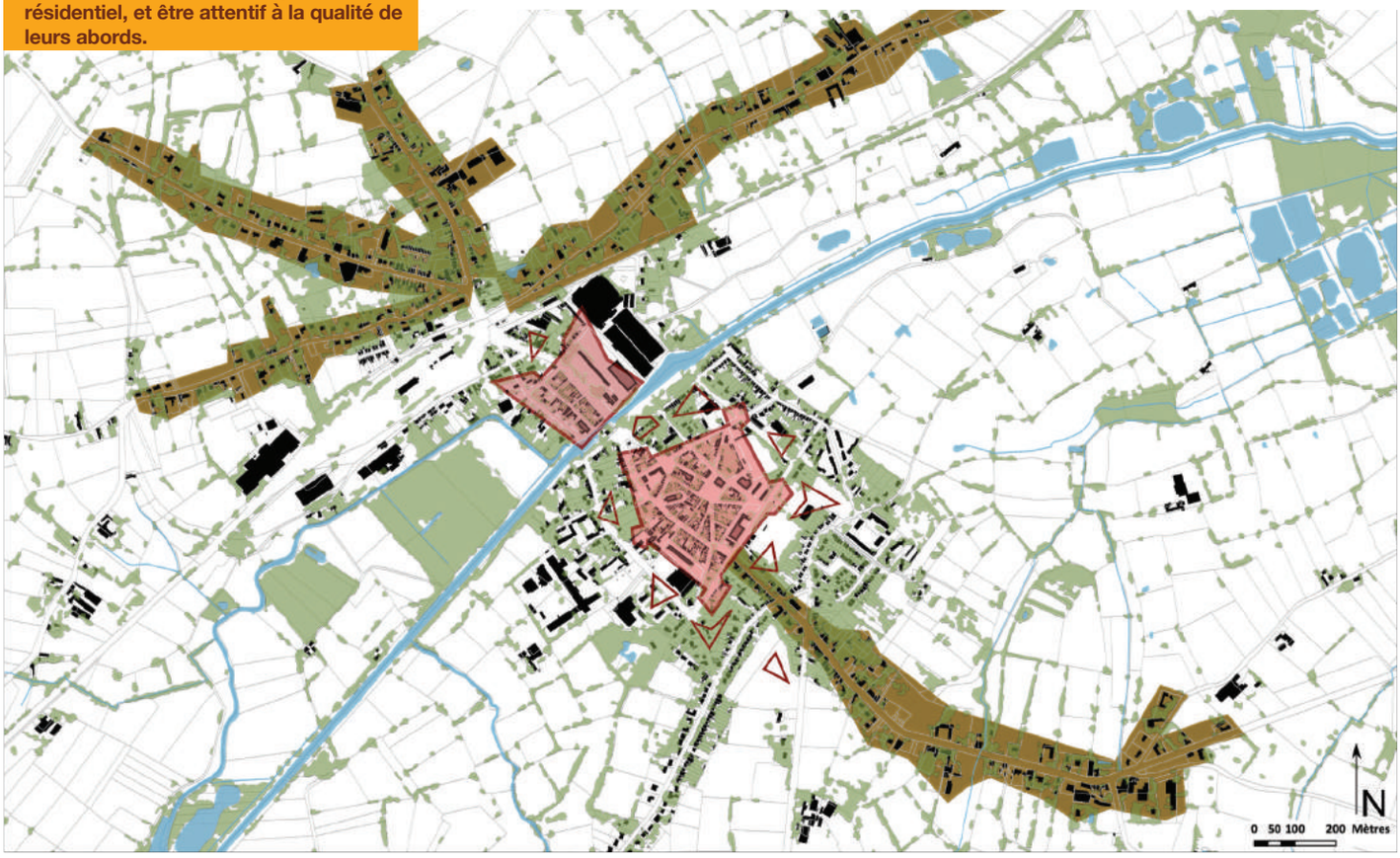

Pour aller plus loin

Faubourg : *A l'origine, quartier d'urbanisation spontanée développé à l'extérieur de l'enceinte d'une ville, généralement le long d'une voie amenant à une porte. Il accueille, quelles que soient les époques, des fonctions diversifiées : activités liées au transport et aux déplacements (auberges, hôtels, garages, etc.), au commerce d'échange entre la campagne et la ville, ou rejetées de la partie centrale de la ville du fait de leur nuisance (artisanat ou industrie mais aussi léproseries au Moyen Âge…).*

Le faubourg présente un bâti diversifié lié aux différentes activités qu'il abrite ainsi qu'un caractère semi-rural, avec de larges jardins derrière des bâtiments à front de rue.

Lorsque la ville s'est développée de manière importante, les faubourgs sont devenus des quartiers urbains à part entière.

LE BÂTI ÉTIRÉ

Le bâti étiré est constitué d'une alternance d'espaces bâtis et d'espaces agricoles organisés le long d'un axe permettant de nombreuses échappées visuelles transversales. Les séquences bâties sont principalement constituées de fermes et maisons isolées disposées de manière lâche mais régulière. Le bâti étiré est surtout présent dans l'est du territoire et reste étroitement associé à un contexte bocager. Les structures bâties sont similaires à celles que l'on trouve en Thiérache.*

Bâti étiré

Haies / boisement / espaces verts

Autres bâtis

Cours d'eau

La route de Guise à Landrecies, un bâti diversifié

Reliant Landrecies à La Groise, la RD934 est un axe routier important qui présente, sur plus de six kilomètres, un tracé rectiligne au sein d'un paysage à dominante bocagère. La vallée de la Riviérette constitue la principale rupture au sein d'un paysage bâti varié.

Bien que les fermes et maisons constituent l'essentiel des constructions, montrant que cet axe traverse un secteur à vocation agricole, d'autres ensembles bâtis répondant à des fonctions diversifiées se sont développés (maisons de maîtres, cités ouvrières, anciennes forges). Ces ensembles bâtis rappellent qu'au même titre que les voies de chemin de fer ou les axes fluviaux, les axes routiers sont aussi le support de développement d'activités économiques et commerciales et permettent également d'afficher une certaine réussite sociale.

POINTS DE VIGILANCE

- **Maintenir le rythme bâti en préservant les coupures d'urbanisation existantes.**
- **Maintenir le caractère compact des fermes situées autour de l'axe et favoriser leur intégration en renforçant l'écrin végétal dans lequel elles s'inscrivent.**
- **Prévenir l'implantation éventuelle de nouvelles structures économiques et commerciales et favoriser une meilleure intégration des structures existantes.**
- **Privilégier, dans le cas d'un aménagement visant à sécuriser l'axe, des interventions qui respectent son caractère rural (maintien des accotements enherbés) en adaptant les aménagements indispensables (mobilier urbain, éclairage public…).**
- **Faciliter la lecture du passage de la Riviérette en préservant les vues et perspectives sur le cours d'eau et la vallée.**

La route de Guise à Landrecies

Maison de maître

Cité ouvrière du Quartier Rouge

Vue sur la route de Guise en direction de Landrecies

La Rue Verte à Ors (RD360), la dispersion du bâti agricole autour d'un axe

Situé autour de la route reliant Ors à Catillon-sur-Sambre par la rive droite de la Sambre, cet étirement possède les caractéristiques propres au bâti étiré de la Thiérache. Les fermes se répartissent de part et d'autre de la route selon un rythme régulier, dans un environnement de prairies bocagères à proximité de la plaine alluviale de la Sambre.

Une succession de fermes autour de la rue verte à Ors

Autres exemples :

- Les Rues d'en Haut et de Landrecies à Ors
- Le Préseau à Landrecies
- Le Plantis à Bazuel
- La Petite Rue à Mazinghien
- La Folie et Happegarbes à Landrecies

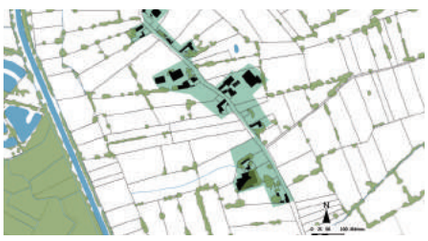

Le bâti étiré rue verte à Ors

POINTS DE VIGILANCE

- **Préserver le caractère lâche de la trame bâtie afin de maintenir l'alternance existante entre fermes et prairies bocagères ainsi que les perspectives latérales induites par ce mode d'organisation du bâti.**
- **Apporter une attention particulière au traitement des abords de la rue (fossés, haies, bandes enherbées…) pour maintenir l'aspect rural.**

LES ÉCARTS ET ISOLÉS

Comme les hameaux, les isolés et les écarts* se sont souvent structurés autour d'un axe routier principal ou secondaire. Ils sont constitués de un ou plusieurs bâtiments situés en zone de plateau correspondant parfois à des secteurs de défrichement. Leur répartition est inégale sur l'entité, les écarts et les isolés sont plus nombreux à l'est du territoire, marquant l'influence de la Thiérache dans laquelle le bâti tend à se disperser. A l'inverse, ils se raréfient à l'ouest, sous l'influence du Cambrésis, dans lequel l'habitat est plus groupé. Isolés et écarts sont majoritairement constitués de fermes témoignant du caractère rural de l'entité.*

Isolé
Écart
Haies / boisement
Autres bâtis
Cours d'eau

Sur le plateau : La Haie-Tonnoile à Bazuel

La ferme de la Haie-Tonnoile à Bazuel. Cette ferme sur cour s'inscrit dans un îlot bocager au sein d'un plateau ouvert cultivé (2 photos ci-dessus)

Le Jonc de Mer à Mazinghien

A l'instar de la plupart des écarts de l'entité, il est constitué de deux fermes. L'une des fermes, par son mode d'organisation, est semblable aux fermes-modèles construites en rempalcement de celles détruites pendant la Première Guerre mondiale. L'ensemble s'inscrit dans un environnement bocager créant des ambiances plus intimes au sein d'un paysage ouvert de grandes cultures du Cambrésis.

Autres exemples :

- Le Jonc de Mer à Mazinghien
- La Roue à Bazuel
- La Croisette à Forest-en-Cambrésis
- La Louvière à Rejet-de-Beaulieu

Pour aller plus loin

Ferme-modèle : *Au milieu du XIX[ème] siècle, architectes et urbanistes réfléchissent à rationaliser l'organisation du plan d'ensemble des fermes pour les adapter aux nouvelles techniques d'exploitation. Pendant la reconstruction consécutive à la Première Guerre mondiale, de nombreuses fermes seront bâties en suivant ces recommandations.*

L'écart de la Haie-Tonnoile

POINTS DE VIGILANCE

- Maintenir le caractère compact des écarts et des isolés.

- Pour les fermes isolées, en cas d'extension et de construction d'un nouveau hangar, être vigilant sur les matériaux mis en œuvre ainsi qu'au volume du nouveau bâtiment.

- Préserver et conforter la trame végétale existant autour des écarts et isolés avec des essences locales, notamment les vergers et le réseau bocager parfois ponctué d'arbres de haut-jet.

- Limiter le développement des peupleraies dans les vallées et des microboisements monospécifiques sur le plateau.

Sur une zone de défrichement : Chemin de la Réserve à Catillon-sur-Sambre

Chemin de la Réserve à Catillon-sur-Sambre

Le Bois de Ribeaucourt à Mazinghien

A proximité du hameau du Bois de l'Abbaye, cet écart, constitué d'une ferme et d'une maison, se trouve au cœur d'un espace de champs ouverts correspondant à l'emprise de l'ancien Bois de l'Abbaye (possession de l'abbaye de Fesmy) qui apparaît encore à la fin du XVIII[ème] siècle sur la carte de Cassini.

A l'est de l'entité, de nombreux écarts et isolés ont été créés dans des espaces défrichés au cours du XIX[ème] siècle généralement consacrés à la grande culture. Ces isolés et écarts ne sont souvent signalés que par le boisement qui les accompagne, et les rend d'autant plus visibles qu'ils se trouvent dans un paysage d'openfield*.

Autres exemples :

- Beaurevoir à Catillon-sur-Sambre
- Le Galop à La Groise
- Bois de Ribeaucourt à Mazinghien

L'écart du chemin de la réserve

Isolé
Écart
Haies / boisement
Autres bâtis
Cours d'eau

La vallée du ruisseau de Richemont à Forest-en-Cambrésis, Pommereuil et Bazuel

L'écart de Richemont à Forest-en-Cambrésis

Le Moulin de Paradis à Pommereuil

De Bazuel à Forest-en-Cambrésis, la vallée du ruisseau de Richemont s'encaisse progressivement dans le plateau fertile du Cambrésis en créant une parenthèse herbagère au sein d'un horizon de plateaux cultivés.

Bien qu'aucun axe important ne suive la vallée, plusieurs écarts et isolés ponctuent le cours du ruisseau à intervalles réguliers. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'anciens moulins ayant également une fonction de fermes. Parfois, une seconde ferme ou une maison élémentaire complète l'écart comme à Richemont. D'une manière générale, les écarts et isolés se situent à proximité d'un point de traversée du ruisseau, pont ou gué. Seuls les moulins Becqueriaux et de Paradis se trouvent dans une position en retrait.

Écarts et isolés de la vallée du ruisseau de Richemont

POINTS DE VIGILANCE
- Préserver et valoriser le bâti existant, en particulier les éléments patrimoniaux liés à l'eau (moulins, ventelleries, chutes, gués…) et ceux du petit patrimoine (oratoire au Moulin Jean-Jacques).

Un semis régulier d'écarts et d'isolés entre Ors, La Groise et Catillon-sur-Sambre

Lieudit Beaurevoir à Catillon-sur-Sambre

Le Galop à La Groise

Cette zone correspond à un plateau entaillé par un réseau de vallons affluents de la Sambre. Écarts et isolés y sont nombreux occupant des positions très variées, sur le plateau ou dans un vallon afin de bénéficier de la proximité d'une source. Le bâti est constitué principalement de fermes, souvent des exploitations mixtes dans lesquelles l'élevage côtoie la culture, reflétant ainsi la diversité des paysages de cet espace situé dans la zone d'influence de la Thiérache herbagère. Sur ce territoire, les plateaux correspondent à des espaces défrichés consacrés à la culture alors que les vallons sont le domaine de la prairie bocagère. Ces derniers offrent des ambiances plus intimes alors que les plateaux peuvent présenter un horizon beaucoup plus lointain. C'est le cas à Beaurevoir dont le toponyme évoque un point haut offrant des vues lointaines.

Autres exemples :

- La Haute-Cornée, la Jonquière à Landrecies
- Le Sec Terrain, la Malassise à La Groise

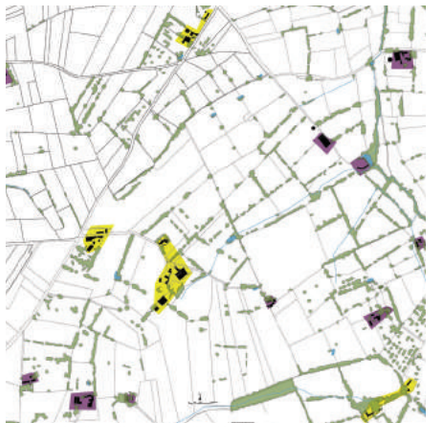

Semis réguliers d'écarts et d'isolés

POINTS DE VIGILANCE
- En cas d'extensions dans les écarts et isolés, notamment lorsqu'ils sont situés sur un point haut ou dans un paysage ouvert, renforcer l'organisation du bâti existant en portant attention à la proportion des volumes et à la teinte des matériaux.

Focus : les structures bâties linéaires

Le territoire de la Plaine de la Sambre est traversé par plusieurs axes routiers importants, souvent rectilignes, parmi lesquels la chaussée Brunehaut, ancienne voie romaine, occupe une place particulière. A cela s'ajoute un réseau plus local qui a également été le support d'un développement bâti.

La plupart des noyaux villageois de l'entité se sont développés autour du réseau viaire donnant naissance à des structures linéaires conférant à certains villages un aspect caractéristique de village-rue. Bien que proches géographiquement, les noyaux linéaires de Mazinghien et Rejet-de-Beaulieu possèdent pourtant une trame bâtie très différente.

Mazinghien : une trame bâtie dense et régulière

Le tissu bâti de Mazinghien se caractérise par sa densité. Il est majoritairement constitué de maisons en rez-de-chaussée simple construites perpendiculairement à la rue principale qui a structuré le développement du noyau. Ce mode d'implantation donne un paysage bâti homogène constitué d'une succession de maisons séparées par des cours privatives. Le fond de la cour est parfois fermé par une grange ou une dépendance ouvrant sur les prairies formant l'auréole bocagère dans laquelle le village s'inscrit. Le parcellaire en lanières reflète cette organisation du bâti que l'on retrouve fréquemment dans les villages du Cambrésis.

POINTS DE VIGILANCE

- **Préserver le caractère compact de cette structure villageoise en évitant un étalement linéaire des nouvelles constructions déconnecté du noyau bâti.**
- **Privilégier pour les nouvelles constructions une implantation perpendiculaire à la voirie en respectant le rythme d'implantation afin de préserver la lisibilité de la trame bâtie originelle.**

A Mazinghien, le cadastre napoléonien (1826) met en évidence le lien entre le parcellaire en lanières et l'implantation du bâti perpendiculairement au réseau viaire

Rejet-de-Beaulieu : une trame bâtie lâche

POINTS DE VIGILANCE

- **Préserver le caractère relativement lâche de la trame bâtie et les ouvertures visuelles qui en résultent ainsi que le traitement rural des accotements qui les accompagnent.**

A moins de deux kilomètres de Mazinghien, la commune de Rejet-de-Beaulieu possède une trame bâtie lâche moins régulière (cadastre consulaire - 1806)

La commune de Rejet-de-Beaulieu est issue de la fusion des quatre hameaux de La Louvière, La Laurette, Le Petit Cambrésis et Rejet-de-Beaulieu. Comme à Mazinghien, le noyau se développe de part et d'autre de la RD115 mais le tissu bâti y est beaucoup plus lâche permettant des ouvertures sur le paysage environnant. Le bâti, constitué de maisons et fermes élémentaires, s'est implanté aussi bien parallèlement que perpendiculairement à la voie selon un rythme irrégulier. Ce mode d'organisation est semblable aux structures étirées que l'on retrouve en Thiérache.

Focus : le rôle de la place dans le village

Cœur de la vie villageoise, la place peut, en fonction de l'importance du village, de sa localisation ou du contexte de sa création, présenter un profil très différent. Les facteurs historiques et économiques ont contribué à façonner l'aspect des places qui jouent un rôle structurant dans l'organisation de la trame urbaine de plusieurs villages de la Plaine de la Sambre. Généralement située au croisement des principaux axes irriguant le territoire communal, la place reste le lieu où se concentrent les équipements marquant le statut communal, affirmant ainsi son rôle de cœur administratif et paroissial.

L'importance de la place de Catillon-sur-Sambre comme celle de Forest-en-Cambrésis s'explique par le fait qu'il s'agit de deux villages créés «ex-nihilo» au Moyen-Âge selon une trame urbaine régulière à l'image des nombreuses villes franches du sud de la France. Au sein de cette trame, la place, lieu de rassemblement et d'échanges joue un rôle pivot en déterminant l'organisation du village.

La place de Forest-en-Cambrésis, lieu de négoce et de convivialité

A Forest-en-Cambrésis, la place se situe au cœur du noyau. Elle est bordée à l'est par la chaussée Brunehaut à l'endroit où celle-ci croise la route reliant Solesmes à Landrecies. Cette situation de carrefour est favorable au développement d'activités liées au transport et à l'accueil des voyageurs d'où la présence d'auberges et de relais de poste. Le caractère ouvert de la place ainsi que la mitoyenneté moins fréquente du bâti qui la cerne contribuent à lui donner une ambiance rurale. Si l'église se trouve sur la place, elle ne suit pas l'organisation générale de la trame villageoise privilégiant une implantation qui respecte la liturgie catholique en étant orientée vers le levant.

Aujourd'hui réduite, puisque sa partie nord a été construite, la place conserve une vocation de convivialité marquée, en particulier grâce à la présence de la mairie-école (construite en 1848) et d'un café-auberge dont la vocation n'a pas changé au cours des 120 dernières années.

Une partie de la place entourant l'église correspond à l'emprise de l'ancien cimetière autrefois entouré d'une fortification derrière laquelle les habitants se réfugiaient lors des conflits. Pour des raisons sanitaires et démographiques, ce cimetière a, comme beaucoup d'autres, été déplacé au cours du XX^{ème} siècle hors du noyau villageois. Il a été transformé en place verte.

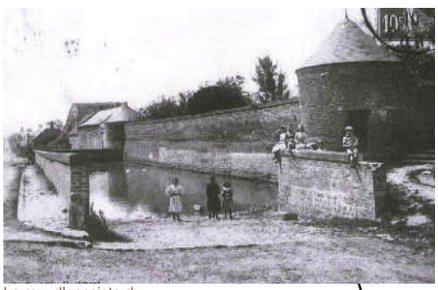

Le mur d'enceinte du cimetière fortifié n'existe plus mais la tourelle visible au premier plan a été récemment restaurée. Autrefois présents dans la plupart des villages et illustrant leur caractère agricole, les points d'eau servaient aussi bien d'abreuvoir pour le bétail que de réserve en cas d'incendie.

Ancienne auberge transformée aujourd'hui en café

Place actuelle

Le cadastre Napoléonien de Forest en Cambrésis (1831) montre la superficie importante de la place par rapport au reste du village et la présence marquée de l'eau

Cadastre actuel de Forest en Cambrésis : l'abreuvoir a disparu, ainsi que la mare

Landrecies, La place au cœur des fortifications

Extrait du tableau d'assemblage du cadastre napoléonien de 1831
source : archives départementales du Nord

À Landrecies, la place occupe le centre d'une structure rayonnante caractéristique de la plupart des anciennes places fortes, elle accueille également les lieux de commerce et de service (mairie, poste…), mais pas l'église !

Pour aller plus loin

Villefranche (ou ville franche) : *certaines villes portaient le nom de franches parce qu'elles étaient exemptes de toutes impositions et charges liées au commerce (octroi, tonlieu…), faisant d'elles des lieux d'échanges privilégiés. Dans ces villes, les bourgeois disposaient, en échange d'un impôt spécifique, d'une plus grande autonomie vis-à-vis du pouvoir féodal, en terme d'organisation de la justice, de l'urbanisme, et de l'économie… Cette organisation communale est particulièrement fréquente dans le sud de la France.*

La place de Catillon-sur-Sambre, lieu de rassemblement et de commémoration

A Catillon-sur-Sambre, l'emplacement de la place a été défini dès la conception du plan d'urbanisme. Elle occupe une position centrale au sein du noyau, bien qu'en retrait de l'axe principal, et participe à la trame orthogonale orientée selon les axes constitués par la route et la Sambre. L'église suit également cette orientation. Le bâti entourant la place est dense et mitoyen donnant à celle-ci un caractère très urbain.

Dans le passé, les places rassemblaient des édifices relatifs à différentes fonctions que l'évolution de modes de vie a fait disparaitre. Ainsi la place de Catillon-sur-Sambre comportait un abreuvoir communal, un four banal*, un puits et un pilori auxquels s'ajoutaient une halle et une grange dîmière, rappelant qu'une place est, en premier lieu, un lieu de négoce et de marchés.

Église

Salle des fêtes

Monument aux morts

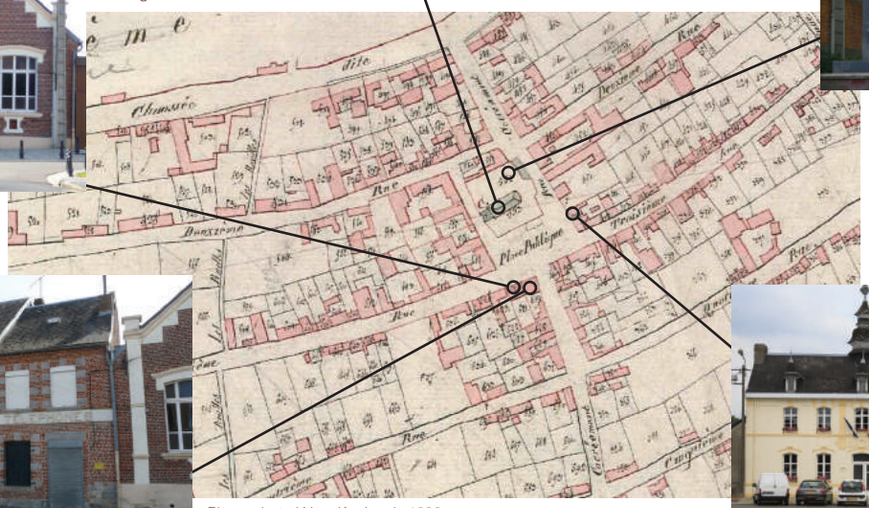
Plan cadastral Napoléonien de 1826

Poste

Mairie

La place minimaliste simple carrefour ou parvis d'église

À Ors, l'église est érigée au centre du village, au carrefour des deux axes qui structurent la trame urbaine. La place est située devant l'église, ce qui explique qu'elle recouvre partiellement l'emplacement de l'ancien cimetière. Elle apparait comme un élargissement des rues mettant en valeur le cœur de la paroisse.

A La Groise, ancien hameau devenu commune en 1841, l'église a été construite au croisement des deux axes autour desquels le hameau s'était développé. Après la Première guerre mondiale, l'érection du monument aux morts s'est faite à cet endroit favorable aux rassemblements publics.

La place de Bazuel se situe également au croisement des grands axes qui traversent la commune, l'église étant quant à elle édifiée en recul au sud.

Ancienne carte postale de La Groise (non datée)

Des villages sans place

Les villages de Mazinghien et Rejet-de-Beaulieu possèdent les caractéristiques des villages-rues dans lesquels les places sont peu fréquentes. La mairie, l'église et les équipements publics se répartissent alors le long de la rue sans forcément créer de centralité administrative.

À Pommereuil, l'église se situe au croisement de deux axes mais sa présence n'a pas provoqué l'apparition de réelle place publique.

POINTS DE VIGILANCE

La place permet la relation et la mise en scène des éléments majeurs du village. Elle est un espace ouvert au cœur du village, caractère qu'il est important de maintenir dans tout projet d'aménagement de l'espace public.

- Privilégier la simplicité des revêtements et la sobriété des aménagements.

- Préserver la qualité architecturale du bâti entourant la place : homogénéité des volumes, traitement des façades et des ouvertures.

- Maintenir les espaces de respiration ouvrant la place vers les voies qui la desservent, notamment dans le cas de la mise en place d'une plantation d'arbres périphérique.

- Réduire l'emprise des espaces de parking, en les différenciant des voies de circulation et des autres espaces de stationnement périphériques (revêtement des sols, modes d'éclairages, mobilier urbain spécifique…).

- Préserver la fonction de lieu de convivialité, en évitant le cloisonnement, le morcellement de la place.

LES ENJEUX

L'organisation bâtie de la Plaine de la Sambre se caractérise par la variété des implantations, sur le plateau, sur le versant ou en fond de vallée ainsi que par la diversité des structures bâties présentes qui traduisent la situation géographique de l'entité entre Cambrésis et Thiérache. La présence d'axes routiers importants a conditionné l'implantation du bâti, aussi bien des noyaux que des sous-ensembles. Les structures linéaires sont fréquentes au sein de ce territoire rural.

Les structures urbaines de la plaine de la Sambre témoignent de l'histoire et de l'organisation du territoire, qu'il convient de respecter, sans pour autant figer les projets d'aménagement qui répondent à des enjeux urbains et paysagers actuels.

Le trait commun à l'ensemble des communes de cette entité est leur caractère rural marqué. Ceci implique de réfléchir aux orientations de leur développement, en privilégiant l'urbanisation à l'intérieur de la trame bâtie existante et la requalification du bâti ancien et en respectant la richesse et la simplicité des éléments de transition entre le bâti et la rue (talus, emmarchements, pieds de bâtiments plantés, trottoirs pavés, bandes enherbées…).

Le risque le plus marqué dans le secteur de la Plaine de la Sambre est le développement anarchique du bâti linéaire le long des voies de communication, fermant les vues et créant un front bâti continu, niant la lisibilité et l'identité du noyau (Landrecies, Pommereuil, Bazuel…).

Pour Catillon-sur-Sambre et pour Forest-en-Cambrésis, les facteurs historiques ont joué un rôle prépondérant dans le développement de la commune, créant des structures bâties singulières en Avesnois qu'il est important de préserver, d'autant plus qu'elles offrent des opportunités intéressantes en matière d'urbanisme. En effet, ces deux communes possèdent une structure urbaine régulière. Compact au cœur du noyau, le bâti devient plus lâche au fur et à mesure que l'on s'en éloigne, offrant des possibilités permettant de densifier ce noyau en respectant la trame bâtie originelle.

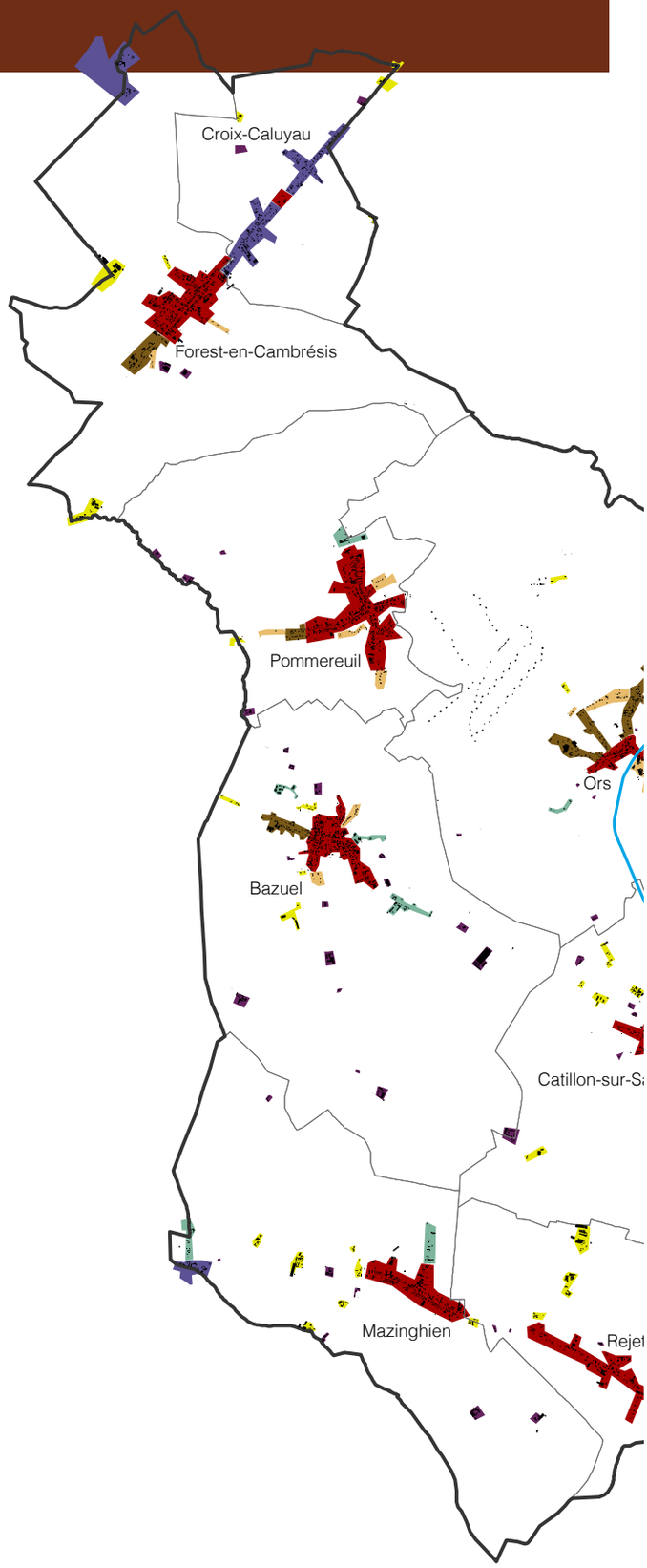

Lors de la réalisation de projets d'aménagement, la diversité de l'organisation du bâti de la Plaine de la Sambre nécessite une approche adaptée à chacune des formes urbaines qui y existent.

Noyaux des villages

- Maintenir la centralité du village par l'aménagement adapté des espaces publics, la présence et le renforcement des équipements.
- Préserver la trame urbaine existante en privilégiant la remobilisation du bâti vacant, et en la densifiant de manière équilibrée.

Cas des structures linéaires

- Proscrire les extensions bâties linéaires en étirement éloignées du noyau en mettant en valeur les centralités de bourg.
- Privilégier une plus grande densification des structures existantes, notamment en optimisant le rôle de chaque parcelle de terrain et en développant la semi-mitoyenneté dans les nouvelles constructions, tout en préservant les ouvertures vers le paysage.
- Dans le cas de constructions en dents creuses, respecter le rythme bâti, les densités, les modes d'implantation ainsi que les perspectives traversantes.

Les sous-ensembles bâtis proches les uns des autres

- Maintenir les coupures d'urbanisation qui participent à la lisibilité du territoire en confortant les éléments paysagers existants

Les sous-ensembles bâtis éloignés les uns des autres (écarts, isolés notamment)

- Veiller à ce que les éventuelles constructions ou modifications des bâtiments existants renforcent la structure bâtie en place.
- Préserver le caractère de « parenthèses » dans le paysage en maîtrisant les évolutions bâties (teintes, gabarits, matériaux) et en maintenant l'ambiance rurale des abords (fossés, bas-côtés enherbés, petit patrimoine, trame bocagère).

Parc naturel régional de l'Avesnois

Le patrimoine bâti
La Plaine de la Sambre

ENJEUX

Le bâti de la Plaine de la Sambre est confronté à de nombreux changements liés aux évolutions du mode de vie. Ainsi, l'évolution des usages, le besoin de lumière, la nécessité de permettre une meilleure isolation thermique ou le besoin d'agrandir des volumes généralement modestes entraînent des transformations souvent irréversibles. Avant tous travaux, il est important de se poser les bonnes questions afin de construire un projet conciliant respect du bâti et adaptation à des usages contemporains.

Priorités à intégrer dans un projet de travaux à l'échelle du bâti individuel :

- **Préserver la simplicité du bâti** élémentaire.
- **Préserver la composition originelle de la façade** en limitant les modifications ou créations d'ouvertures. Les portes de grange peuvent être transformées en baie vitrée ou en porte de garage en exploitant les possibilités offertes par leurs dimensions originelles.
- Dans le cas d'une extension, privilégier un volume, des matériaux et des couleurs cohérents, en **harmonie avec le bâti existant**.
- **Être attentif au traitement de la toiture dans les matériaux** mis en œuvre (formes, teintes et aspects) ainsi que **dans l'installation de fenêtres** de toit afin qu'elles soient intégrées dans la pente et placées dans l'alignement des fenêtres du rez-de-chaussée.
- **Éviter des aménagements trop minéraux :** maintenir le caractère rural des abords en préservant les éléments de transition entre l'espace public et privé (murs de clôture, grilles, portails, trottoirs pavés, haies bocagères…) et le verdissement des parcelles (espaces enherbés, jardins, vergers…).
- **Veiller à conserver les éléments décoratifs** en brique, bois, fer forgé ou céramique qui animent façades et toitures : chronogrammes, marquises, lambrequins, épis de faîtage, corniches…
- **Préserver les murs en torchis**, souvent aveugles et en façade arrière, pour profiter de leur qualité en matière d'inertie thermique et de régulation de l'humidité.
- **Préserver les rares structures en pans de bois ou essentages*** (notamment à Ors et Landrecies) généralement recouvertes de bardeaux* ou de clins*. Par nature fragiles, ces structures témoignent d'un mode de construction autrefois fréquent en Avesnois.

Mur assemblant les matériaux traditionnels

Porte de grange transformée

Frise denticulée

Pan de bois

Repères bibliographiques

- Guide « Restaurer et Construire dans le Parc naturel régional de l'Avesnois », conseils et recommandations, Parc naturel régional de l'Avesnois, réédition mars 2012.
- Guides techniques du Patrimoine bâti, Parc naturel régional de l'Avesnois réalisés pour les entités paysagères de la Fagne de Trélon, de la Thiérache, du Pays d'Avesnes, du Bavaisis, du Plateau de Mormal et de la Fagne de Solre.
- Guides techniques du Paysage, Parc naturel régional de l'Avesnois, réalisés pour les entités paysagères de la Haie d'Avesnes, de la Fagne de Solre-le-Château, du Plateau de Mormal, de la Fagne de Trélon, de la Plaine de la Sambre et de la Thiérache.
- Réhabiliter les maisons ordinaires de l'époque industrielle, cahier de recommandations, 2012, (disponible à la DRAC Nord-Pas-de-Calais).

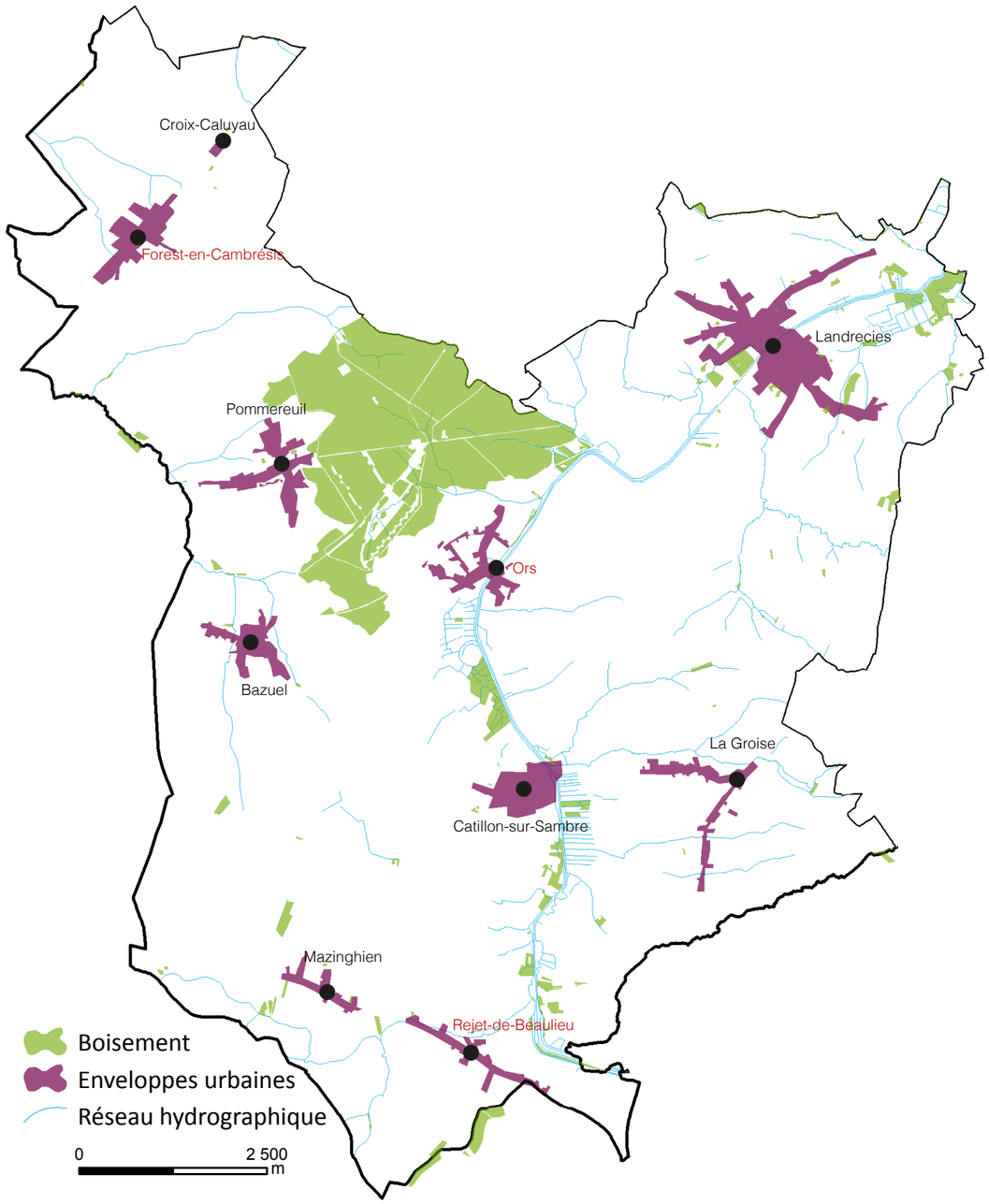

L'habitat, une composante du patrimoine architectural

Sur l'entité de la Plaine de la Sambre, l'habitat antérieur à la seconde guerre mondiale et peu dénaturé a été étudié de manière systématique sur trois communes jugées représentatives des caractéristiques paysagères, urbaines et architecturales du territoire : Forest-en-Cambrésis, Ors et Rejet-de-Beaulieu.

Des caractéristiques générales et une typologie de l'habitat ont été mises en évidence durant cet inventaire. Elles confirment la diversité du bâti déjà repérée sur ce territoire à travers ses paysages et formes bâties. Si la majorité des constructions reflète le caractère rural de l'entité, certains types de bâti sont liés à des usages particuliers où se déploie une architecture qui rompt avec les traditions locales.

Maison élémentaire à La Groise

Ferme en L à Rejet-de-Beaulieu

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS
Nord le Département
caue NORD

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'HABITAT

A partir de l'observation de l'ensemble du bâti sur 3 communes du territoire et d'une étude statistique portant sur 104 édifices, antérieurs à la seconde guerre mondiale et peu dénaturés (37 à Forest-en-Cambrésis, 40 à Ors et 27 à Rejet-de-Beaulieu), des caractéristiques générales de l'habitat ont été dégagées.

LES PRINCIPALES TYPOLOGIES D'HABITAT

Au-delà de ces caractéristiques générales, la Plaine de la Sambre se distingue également par la fréquence de certains types d'habitat : la maison élémentaire, la ferme en L, le bâti lié à la fonction de passage et la maison de maître.

Caractères généraux

Sur les trois communes, le bâti repéré date à 18 % du XVIII^{ème} siècle, à 60 % du XIX^{ème} siècle et à 22 % de la première moitié du XX^{ème} siècle. Le bâti du XVIIIe siècle est présent à Ors et Forest-en-Cambrésis mais absent à Rejet-de-Beaulieu où la grande majorité du bâti recensé a été construit entre 1850 et 1950 (85,1 %). Une part importante du bâti recensé à Forest-en-Cambrésis (25,6 %) date de la première moitié du XX^{ème} siècle, rappelant que l'entité de la Plaine de la Sambre est la zone du territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois où les communes ont subi le plus de dommages de guerre entre 1914 et 1918.

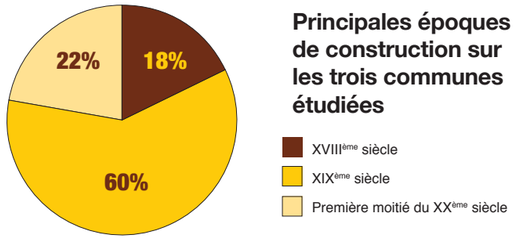

Dans les trois villages inventoriés, la brique est le matériau de maçonnerie dominant, voire même exclusif à Rejet-de-Beaulieu. Seul le territoire de la commune d'Ors possède quelques constructions où le calcaire marbrier est le matériau principal d'élévation. À Ors, comme dans les autres communes, il est régulièrement utilisé en accompagnement dans les élévations (soubassements, linteaux, appuis de fenêtre…). S'ils ne sont pas totalement absents, le grès, le torchis et le silex ne composent jamais l'essentiel de la construction. Aujourd'hui, les matériaux de couverture sont en grande majorité synthétiques et relativement récents (72,1 %, ardoises en fibres ciment, shingle…). Ils laissent peu de place aux matériaux jadis bien plus répandus comme les tuiles mécaniques (17,3 %) et surtout l'ardoise naturelle, issue des carrières de Fumay, en Belgique, qui n'est plus présente que dans un nombre restreint de toitures (8,6 %).

83,6 % des bâtiments inventoriés sont constitués d'un rez-de-chaussée sous comble, cette proportion étant moins importante à Forest-en-Cambrésis (70,2 %) alors qu'elle est largement majoritaire à Rejet-de-Beaulieu (96,3 %).

L'implantation du bâti dans la parcelle est le plus souvent en front à rue (70,1%). L'orientation par rapport à la rue est plus variée : 51,9 % parallèle à la voie, 40,3 % perpendiculaire et 6,7 % sur un angle. Des différences existent cependant au niveau des communes avec une plus forte part de bâti parallèle à la rue à Forest-en-Cambrésis (59,4 %) et Rejet-de-Beaulieu (51,8 %) qu'à Ors (45 %) où il est principalement implanté perpendiculairement (pignon sur rue).

Un bâti varié

Dans une entité très rurale, le bâti est logiquement et majoritairement constitué de fermes (52 %), les maisons représentant toutefois 41 % du corpus bâti inventorié. Aujourd'hui, la grande majorité du bâti recensé a un usage résidentiel (plus de 80 %).

Parmi les fermes, deux typologies sont présentes à parts égales reflétant ainsi la situation géographique de la Plaine de la Sambre entre Cambrésis et Thiérache. Ainsi, les fermes sur cour forment 24 % du bâti recensé et les fermes en L 26 %. Les fermes sur cour sont surtout présentes à Forest-en-Cambrésis (32,4 %) et Rejet-de-Beaulieu (33,3 %) alors que les fermes en L dominent à Ors (40 %). Cette répartition géographique témoigne d'une influence plus herbagère vers l'est de l'entité alors que la ferme sur cour, dont l'organisation est plus liée à l'agriculture céréalière, tend à s'imposer à l'ouest du territoire. Il faut enfin noter la quasi-absence de la ferme élémentaire (2 %),

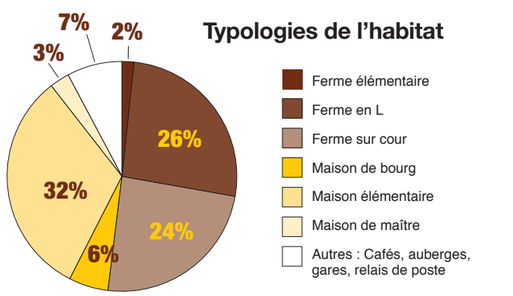

La maison élémentaire est également bien représentée dans l'entité (32 %), et est équitablement répartie dans les trois communes. Maisons de bourg et maisons de maître occupent une place plus marginale (9 %). Les autres typologies correspondent à un bâti possédant une fonction spécifique notamment l'accueil des voyageurs (auberges, relais de poste, gare).

Maisons élémentaires à Forest-en-Cambrésis

Grange à Catillon-sur-Sambre
(torchis, briques et silex en soubassement)

Maison de bourg à Landrecies

La maison élémentaire

Elle se définit comme une maison en rez-de-chaussée de petite taille, correspondant à une forme d'habitat minimum (deux à trois pièces), possédant généralement une distribution centrale. Tandis que dans les bourgs elle est plus souvent mitoyenne, en milieu rural, elle est isolée et prend place dans le tissu discontinu du noyau. Très fréquente dans la plupart des communes de l'Avesnois, elle présente une façade sur rue le plus souvent symétrique, une ou deux travées de fenêtres encadrant la travée permettant l'accès à la maison. Les deux murs pignons sont aveugles.

Rejet-de-Beaulieu

Bazuel

La ferme en L

La ferme en L se caractérise par un plan dans lequel la grange est implantée perpendiculairement à l'aile comprenant le logis et les étables sous fenil. Les murs pignons sont couronnés par une demi-croupe et sont percés de fenêtres en rez-de-chaussée et sous combles. Cette forme en L résulte parfois de l'agrandissement de la grange qui fait transition entre la cour et l'arrière de la parcelle. Ces fermes sont systématiquement implantées perpendiculairement au réseau viaire.

Autour d'Ors et Landrecies, certaines granges présentent encore des structures en pans de bois recouvertes de bardeaux alors que le reste de la ferme est en brique.

Alignement de fermes en L à Forest-en-Cambrésis

Ors

Le bâti lié à la fonction de passage

Traversée par des axes routiers importants, le chemin de fer et un canal, l'entité de la Plaine de la Sambre présente des exemples significatifs de bâti lié aux transports et aux évolutions des modes de déplacement des hommes. Les relais de poste témoignent de l'époque où le cheval était le principal moyen de locomotion. Ils se situent à proximité des carrefours routiers, présentent un logis aux dimensions importantes et possèdent une cour dont l'accès se fait par une porte charretière cintrée qui comporte des chasse-roues.

Le canal de la Sambre à l'Oise est ponctué d'écluses dont le fonctionnement, jadis manuel, nécessitait la présence d'éclusiers pour lesquels étaient construites des habitations conçues sur le même modèle d'un bout à l'autre du canal.

Cette référence à des modèles existe également pour les gares et les maisons de garde-barrières, édifiées selon les plans fournis par la Compagnie des chemins de fer du Nord.

Ancien relais de poste à La Groise

Chasse-roue au pied d'un passage charretier à la Groise

Maison d'éclusier à Catillon-sur-Sambre

Passage charretier vu de l'intérieur

La maison de maître

Datant de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle ou du début du XX^{ème} siècle, la maison de maître se distingue par un caractère imposant qui reflète le statut de son propriétaire. Dans un premier temps, elle présente un volume cubique avec une façade qui comprend entre trois et cinq travées ordonnancées créant une composition régulière. Au fil du temps, son architecture évolue. Elle intègre de nouveaux éléments comme l'avant-corps, et la façade devient fréquemment dissymétrique. Dans le même temps, de nouveaux matériaux apparaissent et l'apport d'éléments décoratifs, souvent issus de catalogues commerciaux, enrichit le vocabulaire ornemental de la façade.

Mazinghien

Landrecies

Décors

La maison de maître se caractérise souvent par l'usage d'éléments décoratifs ayant parfois un caractère utilitaire. Inspirés des mouvements artistiques contemporains de leur construction (art-nouveau, art-déco…), ces éléments concernent aussi bien les façades que la toiture.

L'entrée principale comporte souvent une marquise protégeant des intempéries. Souvent en verre et fer forgé, elle anime la façade.

Les allèges* des fenêtres, l'entablement* ou la corniche* peuvent comporter des décors utilisant le grès ou la céramique polychrome.

La façade peut être totalement enduite en ciment. La présence de fausses chaînes harpées* sur les angles, autour des ouvertures et sur le soubassement, simule un appareil en pierres puisant ses références dans un vocabulaire plus classique.

Ferronerie de grille

Aisseliers* ouvragés

Lambrequin

Briques émaillées et ciment

Panneau de céramique

Griffons et rosace en céramique

Marquise

Entablement orné de masques grotesques et fausse chaîne harpée en ciment moulé

Les abords et limites

La maison de maître occupe, dans la plupart des cas, une position éminente au cœur d'un jardin d'agrément. Constitué d'essences exotiques et ornementales (magnolias, rhododendrons, hêtres pourpres, conifères…), il peut présenter l'aspect d'un jardin à la française ou s'inspirer des jardins à l'anglaise. La transition entre le jardin et la rue fait également l'objet d'un soin particulier avec la présence de murets et de murs bahuts portant des grilles ouvragées en ciment armé ou fer forgé.

Clôture en ciment armé à Ors

Alternance de murs en briques et grilles en fer forgé à Forest-en Cambrésis

Clôture en ciment armé à Mazinghien

Grille et portail en fer forgé à La Groise

Fer forgé

Décor de briques

Modèle d'appui de croisée «GG» dessiné par Hector Guimard ; planche 17 du catalogue de 1905 de la fonderie d'art de Saint-Dizier (Meuse)

Cabochon en céramique

La maison de maître

Le milieu du XIX^ème^ siècle est une époque de croissance économique dans les campagnes, s'accompagnant d'un pic démographique dans la plupart des villages. Cette croissance a permis la naissance d'une classe sociale de riches agriculteurs, entrepreneurs ou industriels souvent à l'origine, avec certains notables (notaire, médecin), de la construction des maisons de maître.

Bien que ces dernières ne soient pas le type d'habitat le plus fréquent sur ce territoire, elles sont présentes dans la plupart des villages et villes. Généralement précédée d'un jardin d'apparat et utilisant un vocabulaire architectural en rupture avec le bâti traditionnel de l'Avesnois, la maison de maître est un moyen pour son propriétaire d'affirmer son statut social et sa réussite professionnelle.

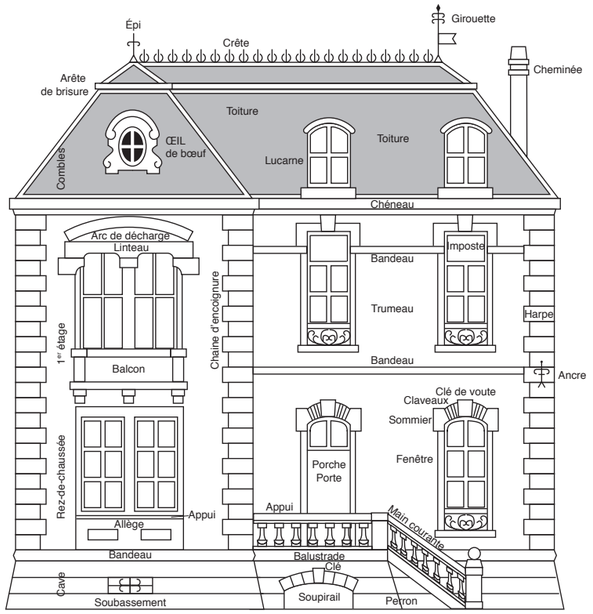

Schéma et vocabulaire descriptif de la maison de maître

Bazuel

Caractères généraux

- Une période de construction comprise entre 1850 et 1930.
- Un caractère ostentatoire.
- Une implantation en retrait de la voie ou en milieu de parcelle au sein d'un jardin clôturé et arboré servant à mettre en scène le bâti.
- Un volume comprenant au minimum un rez-de-chaussée et un étage souvent enrichi par un avant-corps et une toiture généralement ouvragée.
- Une façade qui se déploie sur les quatre côtés de la maison pour augmenter la lumière dans chaque pièce.
- Le recours à un vocabulaire architectural puisant ses références dans différents courants successifs (classique, régionaliste, art-nouveau, art-déco…).

Landrecies

Localisation et implantation

De manière à pouvoir voir mais également à être vu, la maison de maître n'occupe que rarement une position marginale. Elle se situe donc à proximité du cœur de village, en bordure ou à un croisement d'axes principaux. Elle est plus fréquente dans les villages plus importants notamment les chefs-lieux de canton comme Landrecies.

Implantée au cœur de la parcelle, la maison de maître s'entoure d'éléments ornementaux et fonctionnels (murets, murs bahuts*, grilles, portail, allée, jardins…).

La Groise - Maison de maître installée en bordure de voie principale

Croix-Caluyau - Maison de maître édifiée au croisement d'axes principaux

Fonction

La maison de maître a avant tout une fonction de logis pour accueillir la famille et, dans certain cas, le personnel de service. Elle possède également une fonction plus symbolique affichant, par son caractère ostentatoire, la réussite professionnelle et sociale de son propriétaire.

La maison de maître peut également être associée à une activité artisanale, agricole ou industrielle, dont les bâtiments sont à proximité immédiate.

Croix-Caluyau : brasserie en fond de parcelle et logis en front de rue

Forest-en-Cambrésis : Maison de maître valorisant un vaste corps de ferme

Volumes et caractères architecturaux

Dans un premier temps inspirée de l'architecture classique, la maison de maître se distingue uniquement par son volume, les matériaux mis en œuvre restant ceux utilisés traditionnellement en Avesnois : la brique et, dans une moindre mesure, le calcaire marbrier. Son volume est presque cubique, présentant un plan carré et régulier. L'élévation à plusieurs niveaux (un rez-de-chaussée surmonté d'un premier niveau et d'une toiture en pavillon) prend généralement appui sur un niveau de soubassement qui correspond à des caves semi-enterrées.

La façade, souvent symétrique, présente entre trois et cinq travées ordonnancées. La travée centrale est valorisée par la présence de la porte d'entrée, précédée d'un perron et surmontée d'une marquise ou d'un balcon accentuant l'axe de la composition. La mise en œuvre des matériaux ou la modénature mettent également en valeur la composition d'ensemble.

A la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, le développement d'un courant architectural régionaliste (néo-flamand, néo-normand…) et le goût pour l'architecture de villégiature et balnéaire entraînent la diffusion de nouveaux modèles. Ceux-ci tranchent par leurs formes (volumes dissymétriques, avant corps, tourelles…) et leur couleur, introduisant une note surprenante au sein du bâti rural de la Plaine de la Sambre. Les jeux de toiture plus complexes et les ouvertures (toitures à la Mansard, lucarnes, œils de bœuf…) indiquent que les combles sont utilisés pour l'habitat.

Catillon sur Sambre : architecture d'inspiration classique à cinq travées

Bazuel : conception dissymétrique présentant trois travées par façade

Landrecies : très riche architecture présentant une dissymétrie des volumes, tourelle, jeux de toiture, modénatures...

Matériaux

Si la brique reste le matériau dominant, d'autres font leur apparition comme le ciment notamment lors des campagnes de reconstructions consécutives à la première guerre mondiale. Si sa présence reste souvent peu perceptible lorsqu'il est utilisé pour les éléments de structure et masqué alors par des parements en brique ou pierre, il devient manifeste pour simuler une structure en pans de bois ou en pierre de taille.

Dans le village de Forest-en-Cambrésis, qui fut partiellement détruit pendant la Première Guerre mondiale, plusieurs maisons de maître furent reconstruites en utilisant des matériaux diversifiés comme la pierre meulière, rendus disponibles par l'amélioration des réseaux de transport (canal, chemin de fer…) et en s'inspirant de formes diffusées par les catalogues de modèles.

Croix-Caluyau : façade sur rue en ciment

Forest en Cambrésis : construite après la première guerre mondiale, d'inspiration néo-normande (bow-windows, terrasses, faux pan-de-bois en ciment), en vogue dans l'architecture balnéaire.
Ses dépendances, que l'on aperçoit à gauche du cliché abritaient une filature

Forest en Cambrésis : utilisation singulière de la pierre meulière extraite en Île-de-France

Déjà parus :

Les Guides techniques du patrimoine bâti :

- La Fagne de Trélon
- La Thiérache
- Le Pays d'Avesnes
- Le Bavaisis
- Le Plateau de Mormal
- La Fagne de Solre

Guide Restaurer et Construire :

- Intégrer une maison dans le paysage
- Choisir les matériaux de restauration
- Restaurer une maison ancienne
- Réhabiliter une maison ancienne en respectant son environnement

Les Guides techniques du paysage :

- Unité de la haie d'Avesnes
- Entité de la Fagne de Solre-le-Château
- Le Plateau de Mormal
- La Fagne de Trélon
- La Plaine de la Sambre
- La Thiérache

Partenaires techniques :
Direction Régionale des Affaires Culturelles - conseiller pour le patrimoine,
Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et d'Environnement du Nord,
Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Inventaire du Patrimoine Culturel.

Avec le soutien financier de :

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

Parc naturel régional de l'Avesnois
Maison du Parc
Grange Dîmière
4, cour de l'abbaye - BP11203
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69
contact@parc-naturel-avesnois.fr
N50° 8' 0.9234" E3° 45' 32.472"
www.parc-naturel-avesnois.fr

Conception graphique : Parc naturel régional de l'Avesnois